Jean-François Martin
jfm@jfmhistoire.ch

v. 17.03.2025

Document provisoire

Cinq Fêtes fédérales de gymnastique à Lausanne 1855, 1880, 1909, 1951 et… 2025

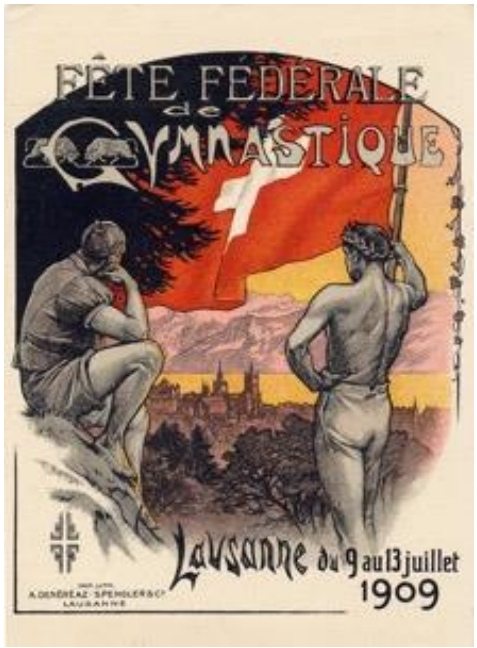

LAUSANNE 2025

Fête fédérale de gymnastique
Eidgenössisches Turnfest
Festa federale di ginnastica

12–22.06.2025

A l'époque de la candidature lausannoise pour la FFG 2025, j'avais publié en décembre 2017, dans le journal GYM, de l'Association cantonale vaudoise (n°111), un modeste article : *Quatre Fêtes fédérales ont eu lieu à Lausanne.* La présentation des deux fêtes du XIX^{e} siècle était notamment tributaire de la très maigre information disponible dans les ouvrages historiques de la SFG et de la SCVG. Il m'a semblé utile de l'enrichir pour mettre à disposition des organisateurs de 2025, des gymnastes vaudois en général et de la presse, une documentation historique plus complète.

Mes recherches m'ont fourni une matière abondante, notamment grâce à l'excellent instrument que constitue le moteur de recherche *www.scriptorium.bcu-lausanne.ch*, qui permet de consulter les journaux vaudois dès leurs origines. Le résultat a pris des dimensions inattendues...

Jean-François Martin
ancien président technique cantonal et romand
membre de la division Marketing – Communication – Archives de GymVaud ; archiviste de Vevey-Ancienne
jfm@jfmhistoire.ch

Table des matières

p. 2 Introduction : bibliographie, histoire des fêtes fédérales
p. 10 1855 : Y a-t-il un président dans la fête ?
p. 16 1880 : Participation record grâce au chemin de fer
p. 24 1909 : Sous des trombes d'eau
p. 45 1951 : Avec 11'000 gymnastes féminines chapitre encore à l'état d'ébauche
p. 52 2025 : Traditions et gymnastique du XXI^{e} siècle chapitre encore à l'état d'ébauche

Abréviations utilisées

FFG	Fête fédérale de gymnastique
SFG	Société fédérale de gymnastique (1832 – 1985)
FSG	Fédération suisse de Gymnastique (dès 1986)
ASGF	Association suisse de gymnastique féminine (1908 – 1985)
SCVG	Société cantonale vaudoise de gymnastique (1858 – 2001)
AVGF	Association vaudoise de gymnastique féminine (1925 – 2001)
ACVG	Association cantonale vaudoise de gymnastique (dès 2001) GymVaud
URG	Union romande de gymnastique (dès 1919)
CO	Comité d'organisation d'une fête
CC	Comité central (de la SFG-FSG)
CT	Commission (ou comité) technique de la SFG

Illustrations

La plupart des illustrations sont tirées des documentations photographiques de GymVaud et de Vevey-Ancienne. Sauf mention contraire, elles sont libres de droits et disponibles auprès de l'auteur de ces lignes.

Les copies des journaux ont été téléchargées depuis *www.scriptorium.ch*

Compléments d'information, interviews, exposés

L'auteur de ces lignes a participé aux 9 FFG qui ont eu lieu de 1972 à 2019, en tant que gymnaste, moniteur et/ou juge. Il partage volontiers ses expériences et sa documentation. Il peut en outre vous mettre en contact
- avec des gymnastes qui ont participé à la Fête de Lausanne de 1951,
- avec d'autres gymnastes, monitrices et moniteurs, dirigeant·e·s qui ont participé à des FFG.

Membre de l'*Association pour la valorisation des archives et de l'Histoire des sports* (AvaHs), il peut également vous mettre en lien avec des historien·ne·s spécialistes du sport, de la gymnastique et de ses liens avec les institutions de l'Etat – notamment l'école, de l'évolution de la gymnastique féminine, …

Contact : jfm@jfmhistoire.ch

www.avahs.net

Bibliographie et sources

Document provisoire

Les sources relatives à une seule fête figurent dans le chapitre correspondant

Histoire vaudoise

- BOVARD, P.-A., *Le Gouvernement vaudois de 1803 à 1962, récits et portraits,* Ed. Peyrollaz, Morges, 1982,
- MEUWLY Olivier, *Louis Ruchonnet, 1834-1893, un homme d'Etat entre action et idéal,* Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne 2006
- *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, 12 vol., Ed. 24 heures, Lausanne 1970-1987, voir notamment vol. 11 : *La vie quotidienne II,* pp. 248-250 : *La gymnastique*

Histoire de la gymnastique suisse et des fêtes fédérales

- NIGGELER J[ohannes], *Histoire de la Société fédérale de gymnastique [à l'occasion du 50e anniversaire de la SFG],* Schuler, Bienne, 1882 scan artisanal sur demande : jfm@jfmhistoire.ch
- *Souvenir du 75e anniversaire de la Société fédérale de gymnastique*, 1832-1907, Zurich, 1907 scan artisanal sur demande : jfm@jfmhistoire.ch
- *Société Fédérale de Gymnastique 1832-1932, souvenir du centenaire,* Lausanne, Geneux, 1933 scan artisanal sur demande : jfm@jfmhistoire.ch
- *150 ans SFG 1832-1982*, ETV-SFG, 1981 scan artisanal sur demande : jfm@jfmhistoire.ch
- QUIN Grégory, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, un creuset de la Suisse moderne,* in Passé simple, n° 38/2018, p. 3-12
- TRIET Maximilian, SCHILDKNECHT Peter, *Les Fêtes fédérales de gymnastique, coup d'œil sur un événement national,* Schweizer Beiträge zur Sportgeschichte, Band 4/2002, STV-FSG et Weltbild Olten. En ligne : https://issuu.com/swissgymnastics/docs/turnfeste_1832-2002_gkpol
- TRIET Max, WOBMANN Karl, *Karten und Plakate von Eidgenössischen Turnfesten; Graphik im Dienste turnerischer und patriotischer Ideale*, Schweizer Beiträge zur Sportgeschichte, Schweizerisches Sportmuseum Basel, Band 1/1982, p. 24-69,
- MARTIN Jean-François, *Quatre Fêtes fédérales ont eu lieu à Lausanne,* in GYM, Association cantonale vaudoise de gymnastique, n° 111, décembre 2017, p. 22-23
- QUIN Grégory, *La gymnastique féminine entre en compétition,* in Passé Simple n° 36, juin 2018, p. 25-27
- QUIN Grégory, *Le tournant sportif de la gymnastique féminine helvétique,* in Revue suisse d'histoire, 2015, p. 428-448
- CZAKA Véronique, *Histoire sociale et genrée de l'éducation physique en Suisse romande (milieu du XIXe siècle – début du XXe siècle),* Ed. Alphil, Neuchâtel, 2021 pdf gratuit : www.alphil.com
- BRÜHWILER Ingrid, HORLACHER Rebekka, QUIN Grégory, WESTBERG Johannes (dir.), *La fabrique des corps nationaux. Autour de l'institutionnalisation de l'éducation physique en Suisse et en Europe (XIXe-XXIe siècle),* Ed. Alphil, Neuchâtel, 2023. Notamment p. 57-77 : MAYENCOURT Gil, *Tension entre patriotisme et immixtion de la Confédération (…).* pdf gratuit : www.alphil.com
- MAYENCOURT Gil, *Faire nation en faisant de la gymnastique, une histoire culturelle et sociale de la Société fédérale de gymnastique (1853-1914*), Ed. Alphil, Neuchâtel, parution en mai 2025

Revues gymniques

- *Le Gymnaste suisse (1858-1987), Sport-Actif (1988), Gym & Sport (1989-1995), GYM live (dès 1997),* organe de la FSG puis de la FSG,
- *GYM vaudois (1993-98), puis GYM (dès 1998),* revue officielle de la SCVG puis de la Gymnastique vaudoise (dès 1997), Magazine de la Gymnastique vaudoise (dès 2020)

Histoire de la gymnastique vaudoise

- *Histoire de la Société cantonale vaudoise de gymnastique*, 1858-1908, Yverdon, impr. L'Eplatenier, 1908. scan artisanal : https://gymvaud.ch/wp-content/uploads/2020/12/Hist-SCVG-1908-R.pdf
- *1858-1958, Plaquette souvenir du 100e anniversaire de la Société cantonale vaudoise de Gymnastique,* Lausanne, Impr. Couchoud, 1958. scan artisanal : https://gymvaud.ch/wp-content/uploads/2020/12/Hist-SCVG-1958-R.pdf
- [MARTIN Jean-François] *Histoire illustrée de la gymnastique vaudoise 1858-2008,* Association cantonale vaudoise de gymnastique, 2008. en ligne sur https://gymvaud.ch/wp-content/uploads/2020/12/ACVG_brochure-150e-TBD.pdf
- MAYENCOURT Gil, *La Société cantonale vaudoise de gymnastique : entre institutionnalisation cantonale et affirmation romande de la pratique (1858-1892)*, in Revue historique vaudoise, n°128/2020, p. 45-58

- MARTIN Jean-François, *1908-2020 : la gymnastique vaudoise entre tradition et modernité*, in Revue historique vaudoise, n°128/2020, p. 59-70
- MARTIN Jean-François, *Les difficiles débuts de la gymnastique vaudoise, 1845-1858,* in GYM, Association cantonale vaudoise de gymnastique, n° 122, août 2020, p. 20-21 en ligne sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/
- MARTIN Jean-François, *1858-2008, 150 ans de gymnastique vaudoise en images,* 30 panneaux illustrés de l'exposition historique du Comptoir suisse. en ligne sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

Sociétés de gymnastique vaudoises

- *La société de gymnastique des Bourgeois de Lausanne depuis 1850*, (J.G.), in Le Gymnaste suisse, n° 6, janvier 1860, p. 53-55 ; n°9, mars 1860, p. 78-80
- *Histoire de la Société fédérale de gymnastique, section d'Yverdon, de 1850 à 1900,* Yverdon, Kramer, 1900
- *Centenaire de la Société fédérale de gymnastique Sainte-Croix,* Bornand et Jacques, Ste-Croix, 1951
- *Société fédérale de gymnastique, section Lausanne-Bourgeoise, 1845-1945,* Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1945
- *Lausanne Bourgeoise 1845-1970, plaquette du 125e anniversaire*, Lausanne 1945
- *Amis-Gymnastes Lausanne, 50e anniversaire, 1834-1934,* Lausanne, Impr. Geneux, 1934
- *Amis-Gymnastes Lausanne, 1884-1984,* Lausanne, Impr. Couchoud, 1984
- *Histoire de la Société fédérale de gymnastique, section de Vevey-Ancienne, 1855-1930,* Vevey, Klausfelder, 1930
- *Mémorial de la SFG Vevey-Ancienne, 1855-1955,* Vevey, Impr. Gerber et Daengeli, 1955
- *[MARTIN J.-F.] Vevey-Ancienne, 1855-2005, 150 ans de gymnastique,* Vevey, 2005.
en ligne sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

Journaux vaudois

- Le Nouvelliste vaudois (scriptorium.bcu-lausanne.ch)
- Feuille d'Avis de Lausanne (scriptorium.bcu-lausanne.ch)
- La Tribune de Lausanne (scriptorium.bcu-lausanne.ch)
- Gazette de Lausanne (scriptorium.bcu-lausanne.ch)
- La Revue (scriptorium.bcu-lausanne.ch)
- l'Estafette (scriptorium.bcu-lausanne.ch)

Films et vidéos disponibles sur internet

- *Histoire de la gymnastique, films disponibles sur internet, notamment sur les Fêtes fédérales (inventaire et liens)* en ligne sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

Encyclopédies

- *Wikipedia*, encyclopédie en ligne : fr.wikipedia.org
- *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne : hls-dhs-dss.ch/fr

Archives

- Archives cantonales vaudoises, cotes PP468 (Société cantonale vaudoise de gymnastique) et PP612 (Association vaudoise de gymnastique féminine)
- Archives de Vevey-Ancienne. contact : jfm@jfmhistoire.ch

Des fêtes fédérales depuis 1832

Les Fêtes fédérales rythment la vie des gymnastes suisses depuis 1832. La première (Aarau) a réuni. 60 participants, dont 14 concurrents. Ils ont alors posé les bases de la Société Fédérale de Gymnastique (SFG), fondée de fait en 1833, qui allait devenir la plus grande association sportive du pays.

Inspirée par le *Turnen* (gymnastique allemande), la gymnastique suisse est marquée à ses débuts par le mouvement estudiantin zofingien, favorable aux idées démocratiques et fédéralistes. La SFG est une actrice de la création de l'Etat fédéral et de la constitution d'un idéal helvétique auquel contribuent les Fêtes fédérales de gymnastique, comme d'ailleurs celles de tir ou de chant. Les politiciens libéraux et radicaux ne s'y trompent pas et encouragent activement l'organisation des fêtes ; plusieurs d'entre eux ont un passé de gymnastes actifs.

La gymnastique se développe d'abord principalement dans les régions industrialisées, protestantes et ouvertes aux idées libérales puis radicales. Les cantons conservateurs et catholiques n'ont que très peu de sociétés de gymnastique lorsqu'ils perdent la Guerre du Sonderbund (1847) et se voient imposer la Constitution (1848) qui crée un Etat fédéral plus centralisé et plus démocratique que la Confédération antérieure. Le mouvement gymnique restera longtemps en retrait dans les zones rurales.

Jusqu'en 1876, les Fêtes fédérales (FFG) sont annuelles et tiennent lieu d'assemblée générale. Les concours n'y occupent pas la place principale. Ils sont à l'origine purement individuels et ne concernent qu'une minorité des participants. Un moniteur est cependant désigné sur place pour enseigner des exercices d'ensemble. A partir de 1859, des productions de sections sont présentées aux barres parallèles, à la barre fixe et au cheval d'arçons. Le programme s'étoffe ensuite progressivement et comprend aujourd'hui de très nombreuses disciplines individuelles et collectives ainsi que des jeux.

A l'origine, lors de chaque fête, une section centrale *(Vorort)* est désignée pour l'année à venir : elle fonctionne comme Comité central de la SFG, avec comme principale mission l'organisation de la Fête fédérale suivante. En 1871, la SFG se donne un Comité central fixe et les Comités d'organisation des FFG se chargent désormais uniquement de cette tâche.

Devenues bisannuelles, puis trisannuelles et quadriennales, les Fêtes fédérales ont actuellement lieu tous les six ans. Le développement des transports publics tout autant que celui de l'esprit national leur ont donné une importance croissante, pour aboutir à une gigantesque démonstration de la polyvalence de la gymnastique suisse actuelle. Les gymnastes féminines y participent depuis 1932, d'abord lors de journées séparées. Ce n'est qu'en 1996 (Berne) que la fête prend sa forme actuelle, avec un concours de sociétés ouvert indifféremment aux groupes féminins, masculins ou mixtes, ainsi qu'un concours pour les jeunes gymnastes.

La ville de Lausanne a eu quatre fois l'honneur de mettre sur pied cette manifestation : en 1855 (~ 400 gymnastes), 1880 (~ 1'200 gymnastes), 1909 (~ 8'100 gymnastes) et 1951 (~ 22'000 gymnastes masculins + ~11'000 féminines). Elle se prépare à recevoir une cinquième édition en juin 2025 et attend quelque 70'000 gymnastes. Elle se déroulera sur deux week-ends prolongés successifs.

Les FFG actuelles constituent, paraît-il, la plus grande compétition sportive du monde.

La gymnastique au milieu du XIX^{e} siècle

Si nous ne disposons d'aucune illustration des activités gymniques de la première FFG lausannoise, nous pouvons cependant en donner une bonne idée grâce à une lithographie *(ci-dessous)* représentant la Fête fédérale de Bâle, en juillet 1848. 350 gymnastes y participent, mais on ne sait pas combien ont réellement concouru. Il y a douze classés au concours individuel, plus quelques participants aux concours spéciaux. Les autres participent aux assemblées et banquets ainsi qu'à des exercices d'ensemble organisés sur place. Parmi eux, seuls trois Vaudois, de Lausanne-Citoyens (actuelle Bourgeoise), qui se sont rendus à pied à Bâle (douze jours de voyage en tout !).

Le concours individuel est constitué de course, saut (diverses variantes), cheval (saut et arçons), barres parallèles, reck, préliminaire (exercice à main libre, à l'origine sans éléments acrobatiques). C'est, inspirée de la gymnastique allemande, la base de ce qui deviendra la gymnastique artistique. Les meilleurs obtiennent une couronne de laurier. Les concours spéciaux (sans couronnes) varient selon les fêtes : course, javelot (sur cible), escrime, grimper de perche et de corde, lutte libre, jet de pierre. La lutte suisse est incorporée au programme pour la première fois à Bâle. Ces concours spéciaux, destinés à ouvrir les fêtes à une population rurale et non estudiantine, fourniront la matière des «jeux nationaux» dès 1855 puis, seulement en 1922, du décathlon athlétique.

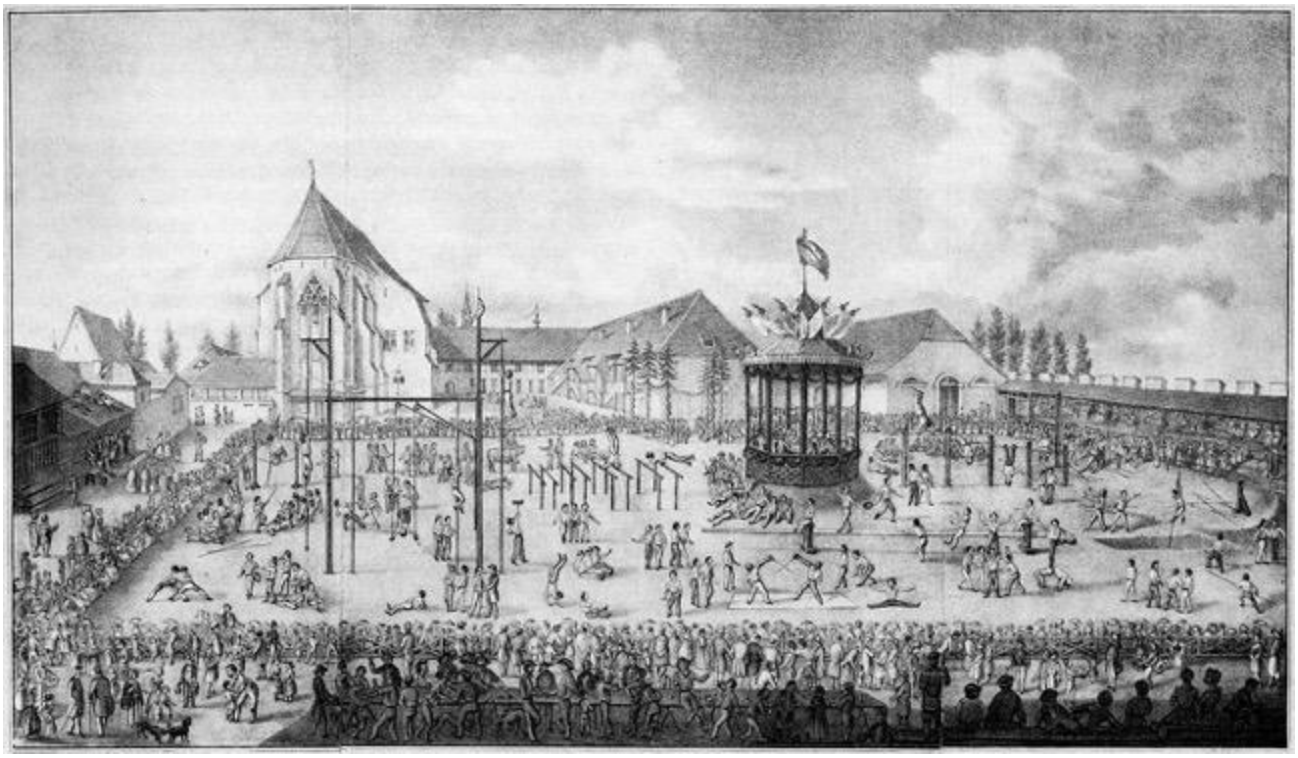

FFG Bâle 1848, lithographie de J. Lerch (doc. GymVaud)
Découpage des disciplines : J.-F. Martin

saut à la perche

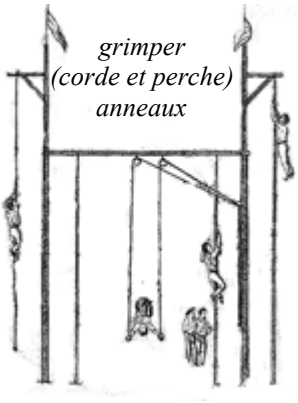

grimper
(corde et perche)
anneaux

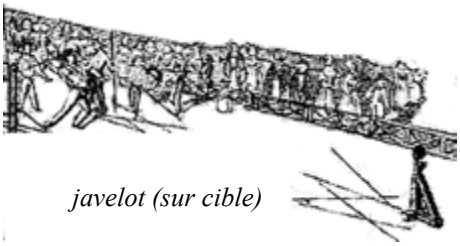

javelot (sur cible)

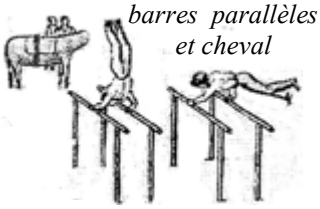

barres parallèles
et cheval

lutte

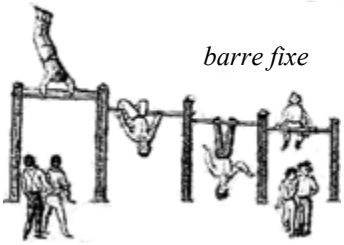

barre fixe

saut de
la fosse

escrime

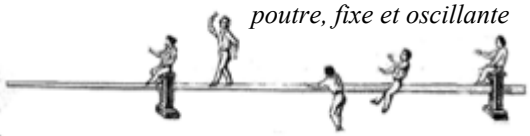

poutre, fixe et oscillante

pyramides

exercices au sol et avec canne

Les Fêtes fédérales depuis 1832

	Année	*Lieu*	*Participation (environ)*	*Remarque*
1.	1832	Aarau	60	
2.	1833	Zürich	70	Fondation effective de la SFG
3.	1834	Bern	63	
4.	1835	Basel	87	
5.	1836	Zürich	145	
6.	1837	Schaffhausen	75	
7.	1838	Chur	100	
8.	1839	Bern	200	
9.	1840	Luzern	210	
10.	1841	Basel	200	
11.	1842	Zürich	300	
12.	1843	Aarau	205	
13.	1844	St-Gallen	161	
14.	1845	Chur	100	
15.	1846	Bern	200	
16.	1847	Schaffhausen	200	
17.	1848	Basel	350	
18.	1849	Zürich	300	
19.	1850	La Chaux-de-Fonds	300	
20.	1851	St-Gallen	300	
21.	1852	Genève	??	
22.	1853	Chur	370	
23.	1854	Fribourg	250	
24.	1855	Lausanne	400	
25.	1856	Winterthur	350	
26.	1857	Aarau	350	25e anniversaire de la SFG
27.	1858	Bern	250	
28.	1859	Zürich	400	
29.	1860	Basel	700	
30.	1861	Solothurn	500	
31.	1862	Neuchâtel	400	
32.	1863	Schaffhausen	350	
33.	1864	St-Gallen	350	
34.	1865	Le Locle	400	
				1866 : mobilisation (guerre italo-autrichienne)
35.	1867	Genève	400	
36.	1868	Bellinzona	250	
37.	1869	Bienne	600	
				1870 : mobilisation (guerre franco-allemande)
38.	1871	Liestal	400	
39.	1872	La Chaux-de-Fonds	500	
40.	1873	Fribourg	550	
41.	1874	Zürich	1’000	

42.	1876	Bern	1’000	
43.	1878	St-Gallen	800	
44.	1880	Lausanne	1’200	
45.	1882	Aarau	1'500	50e anniversaire de la SFG
46.	1884	Chur	1600	
47.	1886	Basel	2’000	
48.	1888	Luzern	2’100	
49.	1891	Genève	2’400	
50.	1894	Lugano	2’600	
51.	1897	Schaffhausen	3’800	
52.	1900	La Chaux-de-Fonds	4’500	
53.	1903	Zürich	6’000	
54.	1906	Bern	7’400	
55.	1909	Lausanne	8’100	
56.	1912	Basel	11’250	
				1914-18 : mobilisation
57.	1922	St-Gallen	15'000	
58.	1925	Genève	16’000	
59.	1928	Luzern	17’000	
60.	1932	Aarau	17'500	+ Journées fédérales féminines (5'000 part.) 100e anniversaire de la SFG
61.	1936	Winterthur	18'300	
				1939-1945 : mobilisation
62.	1947	Bern	20'900	+ Journées fédérales féminines (9'000 part.)
63.	1951	Lausanne	22'000	+ Journées fédérales féminines (11'000 part.)
64.	1955	Zürich	22'000	+ Journées fédérales féminines (7'000 part.)
65.	1959	Basel	26'000	
66.	1963	Luzern	31'500	+ Journées fédérales féminines (17'000 part.)
67.	1967	Bern	32’000	
68.	1972	Aarau	28'000	+ Journées fédérales féminines (15'000 part.)
69.	1978	Genève	26'000	+ Journées fédérales féminines (20'000 part.)
70.	1984	Winterthur	65'000 *	+ Journées fédérales féminines *Ouverture à la mixité : les groupes mixtes peuvent désormais participer au concours de sections masculin*
71.	1991	Luzern	72'000 *	+ Journées fédérales féminines
72.	1996	Bern	75'000	dorénavant Fête fédérale intégralement mixte
73.	2002	Baselland	70’000	
74.	2007	Frauenfeld	56'000	
75.	2013	Bienne	60’000	
76.	2019	Aarau	65’000	
77.	2025	Lausanne		
78.	2031	Bellinzone, Locarno, Lugano		
				* = total gymnastes masculins et féminines

Du lundi 30 juillet au vendredi 3 août 1855

Y a-t-il un président dans la Fête ?

Les concours proprement dits ont lieu les 1er et 2 août. Les 30-31 juillet, 1er et 3 août sont consacrés aux assemblées du CC, jury, SFG.

Rappelons que le 1er août n'est devenu Fête nationale qu'après 1891. Précédemment, on retenait le 8 novembre 1307 comme date de fondation de la Confédération, dont l'Etat central était trop faible pour proposer une Fête nationale. Les Fêtes fédérales, annuelles, de tir, de chant, de musique et de gymnastique ont joué le rôle de Fêtes nationales en consacrant l'unité naissante du pays. Célébrées dans les différents cantons à tour de rôle, elles respectaient la structure fédéraliste de la Suisse.

Carte de Fête de 1855 (doc GymVaud). Les deux activités évoquées (lutte et lever de pierre) sont représentatives de l'ouverture de la SFG aux jeux nationaux.

En 1855, quatre sociétés vaudoises font partie de la SFG : Lausanne-Etudiants (1838-1866), issue de la société estudiantine dite de Zofingue, Lausanne-Citoyens, actuellement Bourgeoise (fondée en 1845), Yverdon - actuellement Ancienne (1851), et Ste-Croix (1851). En 1854, les deux sociétés lausannoises, qui ne sont pourtant pas au mieux de leur forme, s'entendent pour présenter leur candidature à la responsabilité du *Vorort* de la SFG et donc de la FFG de 1855. Les Etudiants n'ont pas un sou en caisse et sont très réticents ; la Bourgeoise va un peu mieux : elle se relève après avoir frôlé la dissolution, faute d'effectifs suffisants, en 1853. Ses délégués sont seuls, lors de la FFG de Fribourg, pour défendre cette candidature, adoptée par applaudissements faute de concurrence. La Bourgeoise recrute dès lors avec succès, doublant son effectif pour totaliser 70 membres. «Tout le monde voulait être gymnaste, le sexe aimable même s'il avait osé se serait présenté !» dira un chroniqueur de Lausanne-Bourgeoise en 1860.

Un président absent !?

Le conseiller d'Etat Fornerod, dont on ne sait pas s'il a été gymnaste de par son appartenance à la société de Zofingue, prend la présidence du CO et devient, par cela-même, président central de la SFG pour la période 1854-1855. Louis Ruchonnet, membre de la section des Etudiants, âgé de 20 ans en 1854, est secrétaire du CC SFG et du CO. *(Voir ci-après, p. 14)*

Profitant des relations que son poste de président du Conseil des Etats lui procure, Fornerod réussit à se faire élire conseiller fédéral, contre l'avis de son parti (radical) cantonal qui soutenait un autre candidat. Le 11 juillet 1855, soit 19 jours avant la FFG, il est élu par 84 voix contre 64, au troisième tour. Le Nouvelliste vaudois, journal radical, mentionne à peine l'événement sans un mot de félicitations. « Fornerod ne revient à Lausanne que pour remplir ses malles et résilier son bail. Aucune délégation, aucune fanfare ne le salue à son départ. C'est un réprouvé qui s'en va furtivement » écrit P.-A. Bovard.

Constant Fornerod (1819-1899)

Membre de la société d'étudiants de Zofingue où il est un des rares radicaux engagés, professeur de droit, il est conseiller d'Etat depuis 1848 et président du Conseil des Etats pour 1855. Elu au Conseil fédéral en juillet 1855 pour succéder à Henri Druey, décédé en fonction en mars, il sera président de la Confédération en 1857, 1863 et 1867. Il reste à ce jour le seul Vaudois à avoir occupé trois fois cette fonction.
A sa sortie du gouvernement fédéral en 1867, il devient banquier mais est condamné en France à de la prison pour faillite frauduleuse. Son adversaire politique mais frère de couleurs zofingien, Paul Ceresole, lui procure ensuite un petit emploi à la Cie du chemin de fer Jura-Simplon ; il termine sa vie dans l'oubli et la pauvreté.

Portrait tiré de L'Illustration, Journal universel, Paris, 14 novembre 1857

On peut en déduire que le président du CO et de la SFG n'était pas présent lors de la Fête ! Le Nouvelliste Vaudois ne le mentionne d'ailleurs jamais dans ses comptes rendus, de même que Johannes Niggeler qui était à Lausanne. Par contre, on sait que Louis Ruchonnet a pris la parole.

Une ville acquise à la cause des gymnastes

Le Nouvelliste Vaudois, tout acquis à la cause des organisateurs, vante la «salle de bal féerique» de la Grenette les «proportions grandioses» de la cantine de 1000 places et le pavillon de prix «trop étroit pour contenir tout ce que lui destine une partie intéressante de la population». Il remercie les «dames lausannoises qui se sont manifestées par des flots de ceintures, des multitudes de bourses, de buvards». Une carabine et diverses pièces d'argenterie sont aussi annoncés.

Fête fédérale de gymnastique.

La place de Montbenon présente maintenant un aspect de fête réjouissant. On a déjà établi sur ce magnifique emplacement une élégante cantine sous laquelle un millier de convives pourront aisément prendre place. Devant la cantine et sur toute la longueur de la place s'élèvent les divers instruments nécessaires aux exercices de gymnastique, tels que parallèles, recs, échelles, etc., etc. Sur le centre un pavillon des prix, modeste par le matériel qui sert à sa construction, mais de bon goût par sa forme et ses détails, fera face, du côté du lac, à une élégante tribune destinée aux corps de musique qui prêteront leur concours à la fête. Des sapins, des guirlandes, des banderolles, etc., une enceinte de bancs destinée aux souscripteurs, compléteront des dispositions qui, avec le concours de gymnastes et de population attendu, formeront le plus beau coup d'œil que jamais fête fédérale de gymnastique ait offert.

A la Grenette, on ne reste pas inactif non plus et toute cette vaste halle est déjà transformée par des travaux dont le grandiose fait regretter le peu de temps auxquels ils serviront. D'élégantes tribunes, pouvant recevoir près de 600 spectateurs, recevront les personnes qui ne voudront ou ne pourront pas user des plaisirs du bal. La décoration de la salle, les mesures prises pour la direction du bal, le concours assuré des dames de Lausanne et d'autres localités, promettent une nuit de plaisir dont peu de personnes voudront se priver.

le Nouvelliste vaudois, 28 juillet

Le journal s'associe à un appel du CC lausannois: «Vous tous qui avez à cœur la prospérité de notre société, vous répondrez à notre appel ; vous viendrez serrer la main de vos Confédérés et fortifier l'amour de la patrie, par l'estime et l'amitié réciproques ; vous viendrez à ce rendez-vous pour montrer que notre société n'a point dégénéré, qu'elle est digne d'un pays républicain.» Ou encore : «C'est dans ces réunions provoquées et présidées par un but patriotique que la nation prend conscience d'elle-même et qu'elle se sent une et forte. (…) Ici déjà nous pouvons montrer à la patrie qu'il y a du jeune sang dans nos veines et que la jeunesse d'aujourd'hui est bien celle qui, aux fêtes précédentes, a su lui donner tant d'espérances.» On place bel et bien la fête dans une perspective politique.

Programme

La fête a lieu sous un soleil radieux. Une grande cantine est construite sur l'esplanade de Montbenon (le Palais de justice et le Casino n'y seront bâtis qu'en 1886 et 1909), où ont lieu les concours et démonstrations. On y trouve aussi le pavillon des prix. La Grenette, sur la place de la Riponne, est aménagée en salle de bal avec plancher, estrade et clôture. La population est sollicitée par la presse locale pour proposer des logements et des prix. Le mercredi 1er août, après les concours, une promenade est organisée jusqu'au Signal de Sauvabelin avec marche aux flambeaux pour le retour. La sortie se termine à Montbenon avec tirs d'artillerie et feu d'artifice. L'illumination finale représente la croix fédérale et, en lettres de feu, la devise *Patrie, force amitié*.

Fête fédérale de gymnastique.

Nous publions ci-après le programme arrêté par le Comité central pour la célébration à Lausanne de la fête fédérale de gymnastique :

Lundi 30 juillet. — Dans l'après-midi, arrivée des jurés et quartiers-maîtres. A 7 heures : assemblée préconsultative du Comité central, du quartier-maître et des jurés. Ordre du jour de la séance : Distribution des logements. Formation des divisions et choix des moniteurs. Préavis sur les objets soumis à l'assemblée générale.

Mardi, 21 juillet, 8 heures du matin. — Nouvelle assemblée préconsultative. 12 heures : Arrivée des sections à La Sallaz, à Renens et à Ouchy. Une heure : arrivée en ville, collation, distribution des logements. 3 heures : Procession en ville, arrivée sur Montbenon, remise des drapeaux. 7 heures : assemblée générale. Cantine.

Mercredi, 1er août, 5 1/2 heures. — Réveil. Rendez-vous sur la Riponne. Arrivée sur Montbenon. 7 heures : exercices généraux et concours spéciaux. 2 heures : dîner. Après le dîner : course, flambeaux, cantine.

Jeudi, 2 août, 5 heures 1/2. — Réveil. 7 heures : concours généraux. Délibération du jury, distribution des prix, promenade avec musique militaire. Dîner. 9 heures : bal, cantine pour les non-danseurs.

Vendredi, 3 août, 8 heures. — Assemblée générale. Choix de la section centrale. — Départ.

le Nouvelliste vaudois, 24 juillet

Suite à une décision de 1854 (FFG Fribourg), les «exercices nationaux» (lutte suisse, lutte libre, jet et lever de pierre) sont pour la première fois au programme des concours individuels avec une distribution de couronnes, comme pour le concours aux engins. Les couronnes sont de lauriers pour les engins, de chêne pour les exercices nationaux. Une «couronne de première classe» est prévue pour le concurrent qui se sera le mieux distingué dans les

deux disciplines. Mais elle n'est pas attribuée, aucun concurrent n'atteignant un niveau suffisant ; cela n'étonne pas le chef du jury qui juge que les gymnastes n'ont pas eu suffisamment de temps pour se préparer. Des concours spéciaux (avec prix mais sans couronnes) sont organisés.

Participation et résultats

Les résultats montrent que 24 «artistiques» (comme on les nommera plus tard) et 9 «nationaux» ont pris part aux concours individuels. 6 juges ont suffi pour les départager, dont les Lausannois Henninger et Reignier ; aucun Vaudois n'obtient la couronne et seuls 3 Lausannois sont classés. 13 participants sont récompensés dans les concours spéciaux. Un Yverdonnois nommé Savary obtient un prix d'encouragement (sans précision de discipline) car il est sourd-muet. Louis Ruchonnet remporte quant à lui le premier prix dans les deux concours d'escrime, face à une concurrence réduite, sous l'arbitrage de son père, qui est maître d'armes !

On dénombre 14 concurrents neuchâtelois (Le Locle, La Chaux-de-Fonds), 9 Vaudois (Lausanne, Yverdon), 7 Genevois, 4 Fribourgeois (Fribourg, Morat), 4 Bernois dont 3 Jurassiens (Renan, Sonvilier), 1 Bâlois, 1 St-Gallois et 1 Grison ; certains sont classés dans plusieurs disciplines. La faible participation alémanique s'explique évidemment par l'éloignement. Ces chiffres illustrent d'autre part le développement originel de la gymnastique prioritairement dans les cantons industrialisés et protestants, soit dans la Suisse politiquement radicale.

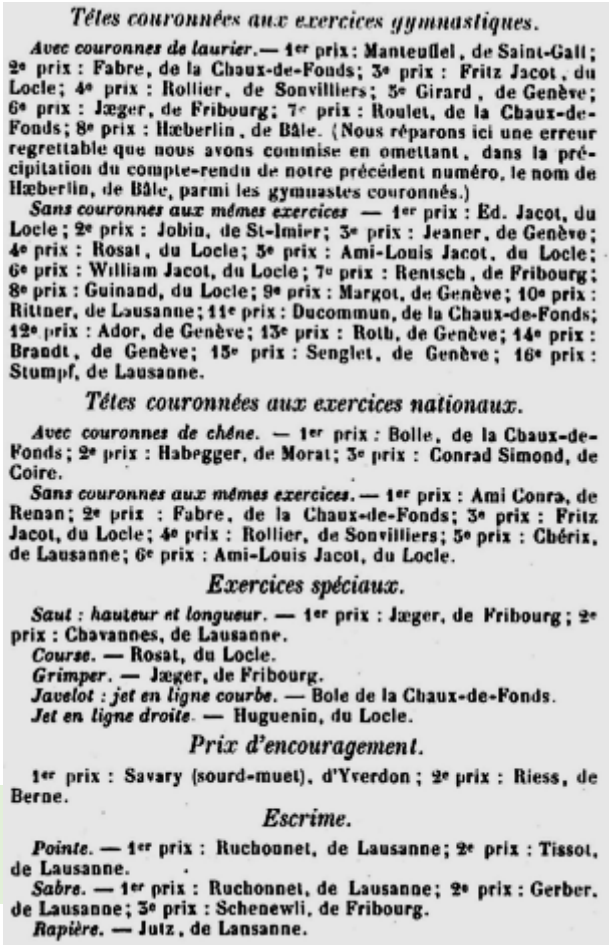

Têtes couronnées aux exercices gymnastiques.

Avec couronnes de laurier. — 1er prix : Manteuffel, de Saint-Gall ; 2e prix : Fabre, de la Chaux-de-Fonds ; 3e prix : Fritz Jacot, du Locle ; 4e prix : Rollier, de Sonvilliers ; 5e Girard, de Genève ; 6e prix : Jæger, de Fribourg ; 7e prix : Roulet, de la Chaux-de-Fonds ; 8e prix : Hœberlin, de Bâle. (Nous réparons ici une erreur regrettable que nous avons commise en omettant, dans la précipitation du compte-rendu de notre précédent numéro, le nom de Hœberlin, de Bâle, parmi les gymnastes couronnés.)

Sans couronnes aux mêmes exercices — 1er prix : Ed. Jacot, du Locle ; 2e prix : Jobin, de St-Imier ; 3e prix : Jeaner, de Genève ; 4e prix : Rosat, du Locle ; 5e prix : Ami-Louis Jacot, du Locle ; 6e prix : William Jacot, du Locle ; 7e prix : Rentsch, de Fribourg ; 8e prix : Guinand, du Locle ; 9e prix : Margot, de Genève ; 10e prix : Rittner, de Lausanne ; 11e prix : Ducommun, de la Chaux-de-Fonds ; 12e prix : Ador, de Genève ; 13e prix : Roth, de Genève ; 14e prix : Brandt, de Genève ; 15e prix : Senglet, de Genève ; 16e prix : Stumpf, de Lausanne.

Têtes couronnées aux exercices nationaux.

Avec couronnes de chêne. — 1er prix : Bolle, de la Chaux-de-Fonds ; 2e prix : Habegger, de Morat ; 3e prix : Conrad Simond, de Coire.

Sans couronnes aux mêmes exercices. — 1er prix : Ami Conra, de Renan ; 2e prix : Fabre, de la Chaux-de-Fonds ; 3e prix : Fritz Jacot, du Locle ; 4e prix : Rollier, de Sonvilliers ; 5e prix : Chérix, de Lausanne ; 6e prix : Ami-Louis Jacot, du Locle.

Exercices spéciaux.

Saut : hauteur et longueur. — 1er prix : Jæger, de Fribourg ; 2e prix : Chavannes, de Lausanne.

Course. — Rosat, du Locle.

Grimper. — Jæger, de Fribourg.

Javelot : jet en ligne courbe. — Bole de la Chaux-de-Fonds.

Jet en ligne droite. — Huguenin, du Locle.

Prix d'encouragement.

1er prix : Savary (sourd-muet), d'Yverdon ; 2e prix : Riess, de Berne.

Escrime.

Pointe. — 1er prix : Ruchonnet, de Lausanne ; 2e prix : Tissot, de Lausanne.

Sabre. — 1er prix : Ruchonnet, de Lausanne ; 2e prix : Gerber, de Lausanne ; 3e prix : Schenewli, de Fribourg.

Rapière. — Jutz, de Lausanne.

Résultats complets de la Fête fédérale !
le Nouvelliste vaudois, 7 août

La SFG compte 50 sections et environ 1000 membres actifs en 1855. Dans son histoire de la SFG de1882, Niggeler ne mentionne pas l'effectif des participants. Il était pourtant présent à Lausanne et membre du jury. Les documents publiés par la SFG jusqu'à nos jours disent que cet effectif est inconnu. Mais le Nouvelliste Vaudois parle de 400 gymnastes, majoritairement de «Suisse française», surtout des montagnes neuchâteloises, devant Genève et Fribourg. Il ajoute que la Suisse alémanique est représentée par des sections de Berne, Zurich, Grisons, Bâle, Thurgovie, Argovie, Soleure, St-Gall, «etc» (!), «outre bon nombre de gymnastes allemands faisant partie des sections françaises» (c'est ainsi que l'on désigne les régions linguistiques, le terme «romand» n'étant pas encore d'usage courant). Les participants aux exercices généraux (sortes d'ateliers libres sans concours) sont environ 150 et pratiquent l'escrime et des «exercices nationaux».

La participation des Vaudois est assez faible. Il y a très certainement quelques représentants de la section des Etudiants et bon nombre de membres de la Bourgeoise. Yverdon-Ancienne évoque, dans sa plaquette de 1901, une participation à la FFG de Fribourg en 1854, mais ne dit rien de celle de Lausanne. Les Ste-Crix sont représentés par 7 participants. Ils ont probablement pu profiter du tout nouveau chemin de fer entre Yverdon et Renens.

Le chemin de fer balbutie près de Lausanne

Il faut rappeler que les moyens de transports sont alors très limités et coûteux : aucune ligne de chemin de fer n'aboutit à Lausanne ! La première ligne ferroviaire du canton (Yverdon-Bussigny) est certes opérationnelle depuis le 7 mai 1855 ; elle rejoint Morges et Renens en juillet, juste avant la fête, mais Lausanne ne sera reliée qu'en mai 1856. Les liaisons avec Genève et Berne datent de 1858 ; avec Vevey et le Valais de 1861. Les participants aux FFG sont donc encore tributaires des diligences, ce qui est compliqué et peu propice aux déplacements en groupe, ou du bateau pour les Genevois. En 1848, trois gymnastes lausannois s'étaient rendus à la fête de Bâle à pied : il leur avait fallu douze jours en tout. Trois membres de Ste-Croix ont fait 13 heures de marche pour se rendre à Fribourg en 1854.

Le public est très nombreux, tant à Montbenon qu'à la Grenette et dans les rues pour acclamer les cortèges. Le succès populaire se traduit aussi par «les réclamations très vives des personnes qui, ayant mis des logements à disposition du comité, se plaignent qu'on n'ait pas utilisé leurs offres», plus nombreuses que nécessaire. La participation aux banquets, ouverts au public au prix de 2 francs 50, vin compris, est très satisfaisante. Le Nouvelliste Vaudois livre, notamment dans son édition du 7 août, une longue description dithyrambique de la manifestation.

Assemblées

Lors des assemblées générales tenues, au cours de la fête, à l'Hôtel de Ville, la SFG confirme le même programme de travail pour l'année suivante et confie le *Vorort* à la section de Winterthur, avec l'organisation de la fête de 1856. Cette dernière connaîtra une participation semblable aux concours individuels de Lausanne, mais avec une prédominance de gymnastes alémaniques. L'assemblée de Lausanne refuse une proposition bernoise de financer un monument à la mémoire de Phokion Heinrich Clias, fondateur de la première société suisse en 1816 à Berne, les avis étant mitigés au sujet de l'apport de cette personnalité à la SFG. Niggeler suggère plutôt d'utiliser l'argent disponible pour financer des cours de moniteurs. Le nouveau comité central soumet ultérieurement l'idée au vote des sections qui refusent à une large majorité. Ferdinand Wilhelmi, fondateur de la section de Vevey (actuellement Ancienne) en octobre 1855, se rendra à Winterthur en 1856 pour présenter la demande d'admission de sa société à la SFG. Il en profitera pour relancer, sans plus de succès, cette proposition qui sera finalement acceptée en 1857, le premier cours fédéral, de six jours, n'ayant lieu qu'en 1860 à Bâle.

L'Assemblée acclame en outre l'admission des sections de Môtiers-Travers et Dombresson (NE), du Noirmont (BE) et de Gais (AR). Elle vote un secours de 200 francs pour les victimes d'un tremblement de terre en Valais.

Le discours final de la Fête, à Montbenon, est prononcé par Louis Ruchonnet qui remercie les gymnastes de leur bonne conduite.

Déficit

Malgré son succès et le temps favorable, la fête laisse cependant un déficit de 2'575 francs (25 mois de salaire pour un ouvrier du bâtiment à 72 heures par semaine). Le chroniqueur de Lausanne-Bourgeoise est peu disert : «Je ne me permettrais pas d'entrer en matière sur ce sujet qui deviendrait trop épineux pour moi ; je dirais simplement que s'il y eut eu plus d'ordre dans certaines commissions, on aurait certainement évité une aussi grande perte». Ce déficit sera compensé en partie par un prêt de 1000 francs de la SFG, qui fera l'objet de difficiles tractations pour son remboursement, la moitié de cette dette étant finalement remise par décision prise lors de la FFG de Berne en 1858. Une collecte de la section de Genève (300 francs) atténue un peu la douleur des sociétés lausannoises. La Bourgeoise ne s'en relèvera que difficilement. La société des Etudiants jamais, malgré des soirées littéraires pour renflouer la caisse : sa situation financière l'empêchera d'adhérer à la Société cantonale fondée en 1858 et elle sera dissoute en 1866.

Louis Ruchonnet (1834 – 1893) et Paul Ceresole (1832 – 1905): des gymnastes qui ont marqué la politique suisse

Louis Ruchonnet est l'un des grands politiciens de la seconde génération des pères de la démocratie suisse au XIXe siècle. Il est notamment conseiller d'Etat (1868-1874), conseiller national (1866-1881), conseiller fédéral (1881-1893), président de la Confédération en 1883 et 1890. Affilié au parti radical, il participe à la consolidation du système politique né après la Guerre du Sonderbund avec la création de l'Etat fédéral en 1848.

Dès sa jeunesse, il conforte ses idées au sein de la société d'étudiants Helvétia, proche des radicaux et dissidente de celle de Zofingue, libérale jugée trop peu progressiste. C'est de cette dernière qu'est issue la première société de gymnastique vaudoise. La gymnastique suisse est fortement marquée par ces sociétés estudiantines aux objectifs clairement politiques et l'on voit tout au long du XIXe siècle les politiciens libéraux et, surtout, radicaux soutenir les activités gymniques. La devise de l'Helvétia «Patrie - Amitié - Progrès» est très proche de celle qui figure en bandeau sur la carte de fête de 1855. Les gymnastes ont d'ailleurs conservé, presque jusqu'à nos jours, le sautoir traditionnel des sociétés d'étudiants.

Une notice de la plaquette historique de Lausanne-Bourgeoise (1945), mentionne que Louis Ruchonnet et Paul Ceresole étaient membres de la société des Etudiants en 1852. Faute d'archives de cette société, on ne sait pas jusqu'à quand et encore moins quel a été leur réel engagement.

Paul Ceresole (1832-1905), président du CO de la Fête cantonale de Vevey en 1958, devient (pour quelques mois) le premier président de la Société cantonale vaudoise de Gymnastique, mais au nom de la section de Vevey. Zofingien, libéral et adversaire politique de Ruchonnet, il deviendra lui aussi conseiller d'Etat (1862-1866), conseiller fédéral (1870-1875) et président de la Confédération en 1873. Commandant du 1er Corps d'armée, abbé président de la Confrérie des vignerons, il sera aussi un acteur important de la modernisation du pays par exemple en étant l'un des initiateurs du percement du tunnel du Simplon. Son monument funéraire se trouve à l'entrée du cimetière de St-Martin à Vevey où une avenue porte son nom. On peut penser qu'il est présent à la FFG de 1855.

Paul Ceresole
(archives de Vevey-Ancienne)

Tous deux sont donc des gymnastes vaudois, même si leur carrière gymnique active a été réduite et probablement essentiellement consacrée à l'escrime, discipline favorite des sociétés d'étudiants. Ils ont été nommés membres honoraires cantonaux en même temps, en 1863.

C'est Louis Ruchonnet qui a été le plus actif dans le mouvement gymnique. Après sa participation importante à la FFG de 1855 et au CC SFG, il est juge à l'escrime lors de la Fête cantonale de Vevey en 1858. En 1862 il rejoint en cours de législature le Comité cantonal (*Vorort* lausannois) et se retrouve président de la commission de réception des Fêtes cantonales de Lausanne de 1862 et 1875. Nommé membre honoraire de la SFG en 1869, il est président d'honneur de la FFG de 1880, et président du comité des réceptions. Il a donc manifestement rejoint Lausanne-Bourgeoise (quand ?), dont il devient membre honoraire et qui l'accompagne *in corpore* à sa dernière demeure en 1893. Outre une importante avenue, une statue honore sa mémoire à côté du palais de Rumine à Lausanne.

Louis Ruchonnet en 1865
(wikimedia)

Louis Ruchonnet est encore très jeune lors de la Fête fédérale de 1855 : il n'a que 21 ans, est encore étudiant (licence en droit en 1856). Il pratique avec succès l'escrime, son père étant maître d'armes. Il remporte d'ailleurs les concours d'escrime de cette fête. On sait que, déjà très engagé politiquement, il

écrit dès 1854 des chroniques sur la vie locale dans le Nouvelliste Vaudois, journal radical. Les articles n'y sont pas signés : serait-il pour quelque chose dans les textes dithyrambiques publiés sur la Fête fédérale, dont il est à la fois un organisateur et un concurrent ?

Sources (références complètes en p. 3-4)

- BOVARD, p. 132-133, 168, 170-172, 267, 273 et 279
- MARTIN, *Histoire illustrée de la gymnastique vaudoise,* p. 6-7 et *Les difficiles débuts*
- MAYENCOURT, *La Société cantonale…* et *Faire nation…*
- MEUWLY, *Louis Ruchonnet,*
- NIGGELER, p. 35-36, 45-47 et 114-115
- QUIN, *Les Fêtes fédérales*
- TRIET, SCHILDKNECHT, p. 110-111
- *Histoire de la SCVG,* 1908, p. 15-17, 21, 58-61
- *La société des Bourgeois de Lausanne…*
- *SFG Yverdon* 1900, p. 3-10
- *Centenaire SFG Sainte-Croix,* p. 4
- *SFG Lausanne-Bourgeoise 1845-1945,* p. 10, 12, 14
- Nouvelliste vaudois, 1855 : 6, 21, 24, 26, 28 juillet ; 2, 4, 7, 9 août (via scriptorium)
- Dictionnaire historique de la Suisse : articles *Constant Fornerod, Louis Ruchonnet, Paul Ceresole, Fêtes fédérales, Fête nationale*

Autre source

- MEUWLY Olivier, *Constant Fornerod,* document in cercle-democratique.org

Du vendredi 16 au mardi 20 juillet 1880

Participation record grâce au chemin de fer

La fête de 1880 a été attribuée à la section de Lausanne-Bourgeoise lors de la FFG de 1878 à St-Gall, mais c'est en mai 1879 que le Comité d'organisation se constitue. Les dates ne sont ratifiées et publiées par le CC SFG qu'en avril 1880.

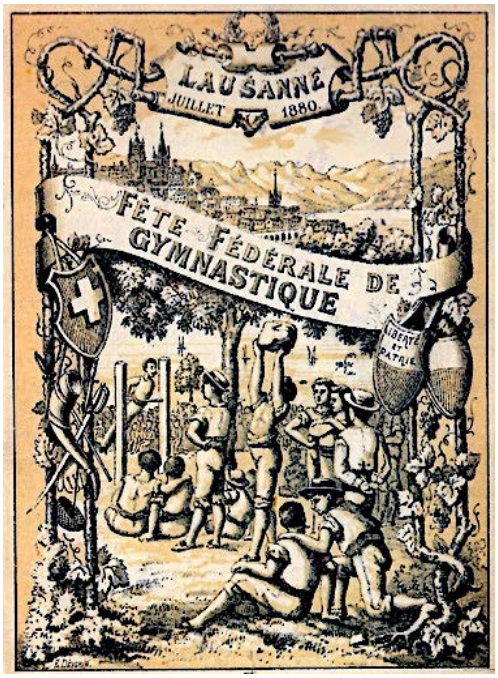

(doc. GymVaud)

Depuis une dizaine d'années, le CC SFG n'est plus lié à un *Vorort*, section chargée l'organisation de la fête suivante. En 1880, il compte sept membres dont deux Vaudois : le vice-président Fritz Dufresne et le secrétaire Paul Jaccottet. Tous les deux sont d'éminents gymnastes : Dufresne est un ancien moniteur de Vevey (future Ancienne), fondateur et rédacteur du Gymnaste suisse ; Jaccottet est un ancien moniteur de Lausanne-Bourgeoise, futur président de la SCVG et futur député radical.

Le CO est présidé par Lucien Vincent, ancien président de Lausanne-Bourgeoise en 1863-64, président de la SCVG en 1863-66, député de 1874 à 1910 et imprimeur de la Gazette de Lausanne (journal libéral) ; secrétaire : Paul Jaccottet. Louis Ruchonnet, qui entrera au Conseil fédéral en 1881, est président d'honneur de la fête et président du comité des réceptions. On relève encore, au sein de ce comité des réceptions, la présence d'un jeune avocat, Eugène Ruffy, stagiaire chez Ruchonnet, qui deviendra à son tour député, conseiller d'Etat et conseiller fédéral radical.

Comme c'est alors la règle, les 15 membres du jury (sur 30 candidats) sont élus au suffrage universel des membres de la SFG en mai. 90 sections participent au vote. 5 Romands font partie des élus, mais aucun des 3 candidats vaudois. Les Lausannois Léon Rochat et Jean-Louis Lochmann (précédemment à Morges) seront cependant repêchés sur place à la faveur de désistements.

(Le Gymnaste suisse, juin et juillet 80)

PROGRAMME DE LA FÊTE

Vendredi 16 juillet.

A *10 h. du matin.* Séance du Comité Central à l'Abbaye de l'Arc. — A *1 h. du soir.* Séance du Jury au même local.

Samedi 17 juillet.

A *7 h. du matin.* Deuxième séance du Jury. — A *9 h.* Assemblée des délégués à l'Hôtel-de-Ville (salle du Conseil communal). — De *8 h.* à *midi.* Remise aux quartiers-maîtres des cartes de fête et billets de logement. (Bureaux : ancienne salle de la Justice de paix, à l'Hôtel-de-Ville.) — A *2 ½ h. du soir.* A la gare, réception de la bannière centrale fédérale et des gymnastes ; cortége. Sur la place de la Palud, remise de la bannière. — A *7 h.* Réunion familière avec musique à la cantine.

Dimanche 18 juillet.

A *5 h. du matin.* Diane. — A *5 ½ h.* Déjeûner à la cantine. — De *6 h.* à *midi* (avec interruption de 9 à 10 h. pendant le service divin). Concours de sections, Ire division. Concours aux jeux nationaux, IIe division. — De *midi* à *1 h.* Dîner à la cantine. — De *1 ½* à *2 ½ h.* Exercices généraux. — De *2 ½* à *7 h.* Concours de sections, IIe division. Concours aux jeux nationaux, Ire division. (Chaque division aux jeux nationaux prendra d'abord le lever, le jet de pierre, le saut et les préliminaires, puis continuera immédiatement par la lutte suisse et la lutte libre.) — A *7 ½ h.* Banquet à la cantine.

Lundi 19 juillet.

A *5 h. du matin.* Diane. — A *5 ½ h.* Déjeuner à la cantine. — De *6 h.* à *midi.* Concours aux engins, Ire division. En même temps éventuellement : *a)* Fin du concours aux nationaux. *b)* Exercices spéciaux pour les gymnastes non occupés. — De *midi* à *1 h.* Dîner à la cantine. — De *1* à *2 h.* Exercices généraux. — De *2* à *7 h.* Concours aux engins, IIe division. En même temps, éventuellement : *a)* Fin du concours aux jeux nationaux. *b)* Exercices spéciaux. — A *8 h.* Banquet à la cantine.

Mardi 20 juillet.

A *7 h. du matin.* Séance du Jury. — De *8* à *9 h.* Concours de natation. Lutte suisse par les meilleurs lutteurs, désignés par le Jury, et pour lesquels des prix seront réservés. Productions libres. — De *9* à *11 h.* Distribution des prix. — A *11 h.* Parade. — A *11 ½ h.* Embarquement à Ouchy pour le tour du haut lac. — A *7 ½ h. du soir.* Cortège et remise de la bannière centrale au domicile du président. — Clôture de la fête.

LE COMITÉ CENTRAL
DE LA
SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE
A TOUTES LES SECTIONS

Salut amical et serrement de mains !

CHERS AMIS !

Voici le résultat de la votation qui vient d'avoir lieu dans les sections pour la *nomination du Jury* qui fonctionnera à la fête de Lausanne et concernant le *subside demandé en vue de la fête de Francfort.*

90 sections ont pris part à la votation. — Le résultat de deux sections a dû être annulé pour cause d'irrégularité ; 26 sections n'ont pas voté du tout.

Sont nommés membres du Jury :

	voix		voix
1. HAFFNER à Zurich, . . par	1797	9. HARDER à Chaux-de-Fonds	1195
2. BALSIGER à Münchenbuchsée	1628	10. GRAF à Neumünster	1079
3. BOREL à Neuchâtel	1577	11. HINTERMANN à Beinwyl. . .	1044
4. JENNY à Bâle	1420	12. Dr SCHENK à Berne.	1043
5. VON GUNTEN à St-Imier . .	1379	13. JACOT à Genève	1040
6. BAUMGARTNER à Brienz. . .	1342	14. CHICHERIO à Bellinzone . .	909
7. MICHEL à Winthertour . .	1298	15. REBER à St-Gall	881
8. SENGLET à Genève	1236		

Ont ensuite obtenu des voix :

	voix		voix
16. PÉRIER à Genève	805	24. BOURQUIN, Chaux-de-Fonds	681
17. LOCHMANN à Lausanne . . .	789	25. ANDEREGG à St-Gall	675
18. VON BERGEN à Bienne . . .	761	26. SCHEURMANN à Zofingue . .	661
19. SPÆTI à Soleure	758	27. ROCHAT à Lausanne	629
20. AMSTEIN à St-Gall	752	28. BÆCHLIN à Schaffouse . . .	542
21. SCHMASSMANN à Bâle	751	29. HELFER à Fribourg.	460
22. ROSSELET à Renan	739	30. PANCHAUD à Morges	291
23. EGG à Thalweil.	729		

Recevez, gymnastes et chers amis, nos fraternelles salutations.

Bâle, le 28 mai 1880. *Le président*, **Ed. Bienz.**

Lausanne, le 26 mai 1880. *Le secrétaire*, **Paul Jaccottet.**

Participation

Au début de 1880, la SFG compte 3'988 membres et 116 sections; 67 sont représentées à Lausanne, dont les sociétés suisses de Lyon et Paris. 13 sections suisses non membres de la SFG sont présentes, et 3 sociétés françaises, et voisines : Valentigney (Doubs), Besançon, et Mulhouse .

La SCVG compte quant à elle 804 membres dont 425 actifs dans 24 sections ; 11 d'entre elles sont affiliées à la SFG : Aigle, Bex, Lausanne, Lucens, Montreux, Morges, Nyon, Payerne, Ste-Croix, Vevey, Yverdon. Toutes ont acquis au moins une carte de fête ; Lausanne (138) et Vevey (26) sont les mieux représentées.

Non membres de la SFG, mais invitées, Avenches, La Sagne, Lutry, Perroy, Rolle et Le Sentier participent à la fête, de même que Lausanne-Hommes (affiliée ni la SCVG, ni à la SFG). Les sociétés d'Aubonne, Bière, Cully, Echallens, La Chaux (Ste-Croix), La Tour-de-Peilz et Moudon ne sont pas représentées.

Supérieure à celle des toutes les FFG précédentes, la participation est le triple de celle de 1855. Cela est évidemment rendu possible par l'extension du réseau des chemins de fer. Quasi inexistant en 1855, il relie maintenant toutes les grandes villes du Plateau, de Genève à Romanshorn, ainsi que Brigue, Bâle, Porrentruy, Schaffhouse, Thoune, Lucerne, Zoug, Glaris, Coire. Les seuls cantons non reliés sont Unterwald, Uri, et Schwytz, qui ne comptent aucune section de la FSG et ne sont donc pas représentés à la Lausanne. Le Tessin est également exclu du réseau de 1880, ce qui n'a pas retenu 2 participants de Bellinzone.

RÉCAPITULATION

Sections représentées.			Cartes de fête Entières.	Demi.
67	Sections fédérales, par	1000 gymnastes	1004	85
13	Sections suisses ne faisant pas partie du giron fédéral, par	42 »	37	5
3	Sections étrangères, par	9 »	9	—
	Comité Central, Jury, Comité de fête	72 »	72	—
83	Sections. Total	1213 gymnastes	1122	91

Les cantons suivants étaient représentés :

Vaud	285 gymnastes.	Report	1003 gymnastes.
Zurich	179 »	Appenzell	18 »
Berne	171 »	Valais	11 »
Neuchâtel	109 »	Glaris	11 »
Genève	82 »	Grisons	6 »
St-Gall	62 »	Tessin	2 »
Bâle-Ville	57 »	Thurgovie	2 »
Fribourg	28 »	Zoug	1 »
Lucerne	27 »		1114 gymnastes.
Soleure	23 »	France	27 »
Argovie	21 »	Comités et invités	72 »
Bâle-Campagne	19 »	Total	1213 gymnastes.
A reporter	1003 gymnastes.		

Les cantons d'Uri, Schwytz, d'Unterwald, Schaffhouse, n'étaient pas représentés.

(Le Gymnaste suisse, nov. 1880)

Programme des concours

Concours de sections

1. Exercice libre, discipline à choix (reck, barres, cheval, poutre d'appui, préliminaire avec cannes, saut).

2. Programme d'exercices obligatoires, choisis par le jury et communiqués sur place, de difficulté progressive, que le moniteur répartit par degrés équilibrés en effectif : saut en longueur et en hauteur, par-dessus la corde, sur deux tremplins successifs ; saut au cheval en longueur ; reck haut ; «balancements à l'appui avec sautilles aux barres». Un seul engin, le reck, est cependant pratiqué, tiré au sort lors de la séance du jury.

3. Préliminaires avec et sans cannes. Le jury décide, dans sa séance préliminaire, de ne pas autoriser un accompagnement musical, pour des raisons d'équité.

L'appréciation est basée sur la direction et le commandement, l'exécution individuelle, l'ensemble, la difficulté. Les sections doivent compter au moins 6 gymnastes, mais une bonification est attribuée en fonction de l'effectif (0,1 par gymnaste). Le rapport du jury montre l'importance que l'on apporte au travail du moniteur. *(Voir en page suivante les évaluations des exercices libres des sections vaudoise)*

Exercices d'ensemble

Il s'agit d'une suite de mouvements et de positions avec des cannes, exécutée par l'ensemble des participants, avec accompagnement musical. Ils devaient être présentés deux fois, le dimanche et le lundi en début d'après-midi. En fait on y renonce le lundi à cause de la chaleur, en les déplaçant au mardi. 688 gymnastes y participent le dimanche, malheureusement sans musique ensuite d'un malentendu avec la fanfare, 288 le mardi. Le jury est satisfait de l'exécution.

Evaluation du travail des sections vaudoises à l'exercice libre. Rapport du Jury (Le Gymnaste suisse, janvier 1881)

3e *Lausanne.* — Cheval.

La *terminologie* n'était pas assez claire et précise, par exemple « appui tendu écarté », au lieu de « appui d'équilibre au siège latéral sur une cuisse » ; omis « de la station » ou « de l'appui » ; « position » au lieu de « station en arrière ou dorsale » ; « lancer » au lieu de « feinte » ; omis « en dehors », « en dedans », en arrière », « en arc ». — Quant à la *méthode*, trop de répétitions ; la gradation laissait à désirer, le développement était trop mélangé. Les deux premiers exercices ont été exécutés par un gymnaste à la fois. — Dans l'*exécution individuelle*, plusieurs fautes ont été commises dans le 2e exercice (Ier, IIe et IIIe degré), tandis que le 3e exercice a bien réussi.

15e *Yverdon.* — Parallèles.

Direction : Le moniteur doit indiquer les exercices eux-mêmes, et non seulement le groupe et le degré. — *Terminologie* : Quelques termes ne sont pas assez corrects, par exemple : « balancement fléchi » au lieu de « balancement à l'appui fléchi » ; « siège écarté » au lieu de « siège à cheval » ; « appui sur les arrière-bras » au lieu de « suspension dans les bras ». — *Méthode* : Les groupes contiennent trop d'éléments ; le développement est incomplet ; entre les 3 degrés, il y a peu de différence sous le rapport de la difficulté et de la gradation. — Dans l'*exécution individuelle*, il y avait quelques petites fautes ; par contre l'*exécution d'ensemble* a été très bonne.

20e *Vevey.* — Cheval.

Direction : Le moniteur n'a pas indiqué les exercices ; il s'est contenté des chiffres. — *Terminologie* : Dans le « lancer en arc », omis « en dehors » ; « appui à cheval » au lieu de « siège » ; « appui sur la cuisse » au lieu de « siège sur une cuisse » ; « lancer en arc en dedans » au lieu de « de dedans en dehors » ; « passer les jambes jointes entre les bras » au lieu de « accroupi. » — *Méthode* : Il y a deux groupes seulement ; le développement est un peu confus, et la gradation des degrés, d'après la difficulté, laisse à désirer. — — Quant l'*exécution individuelle*, plusieurs gymnastes n'ont pas observé, pendant le travail, une tenue convenable et énergique du corps. Dans l'appui tendu, bon nombre d'entre eux s'inclinaient en avant.

23e *Lucens.* — Parallèles.

Direction : Même observation que pour la section d'Yverdon. — La *terminologie* laisse beaucoup à désirer : Ier exercice, 2e degré, 3e temps, il faut lire « planche » et non « appui couché » ; de même, IIIe exercice, 1er degré, 7e et 10e temps, « banlancer élevé », IIIe exercice, 2e degré et « balancer tendu » (IIIe, 1er degré) ne sont pas admis comme termes corrects. — *Méthode* : Il manque surtout le développement d'un groupe ; il y a plutôt un programme varié, sans méthode ni système. Le 1er degré a renfermé des exercices trop difficiles ; on aurait pu le décomposer et le faciliter pour en former un 3e degré ; 13 mouvements par exercice sont trop. — Dans l'*exécution individuelle*, il y avait joliment de fautes ; il y en avait surtout dans I, 1er degré, 2e degré ; II (tenue) ; III, 1er degré (tenue des jambes), 2e degré, 2 fautes ; IV, 1er degré, seconde section.

28e *Nyon.* — Cheval.

Direction : Le moniteur n'a fait que compter les temps. — *Terminologie* : Omis « arçons et lancer en dehors » ; mis « appui » au lieu de « siège » ; « appui entre les bras et appui tendu », au lieu de « appui d'équilibre » ; omis « accroupi entre les bras » ; mis « face au cheval » au lieu de « en avant » ; dans l'appui tendu, omis « en arrière » ; mis « saut en lançant jambes » au lieu de « saut dorsal ». — *Méthode* : La répartition et la suite des exercices étaient assez bonnes ; au lieu du saut en longueur, on aurait mieux fait de prendre des sauts à travers. D'ailleurs il eût été encore préférable de développer davantage les exercices aux arçons que d'ajouter un groupe complètement étranger (saut) à l'exercice principal. Il y a eu trop d'entrepris sans ne rien compléter. Les sauts en longueur offrent une matière assez riche pour en faire plusieurs programmes. — L'*exécution individuelle* a laissé passablement à désirer ; aux premiers exercices manquait la tenue ferme et nette du corps ; au saut, les prescriptions du programme (par exemple C III : pose des mains en croupe) ne furent pas observées.

Concours individuels

A Lausanne, la SFG propose une nouvelle formule de concours individuel, mêlant le concours artistique et le concours national. Les gymnastes effectuent les deux programmes. Ceux qui obtiennent suffisamment de points dans chacun d'eux obtiennent une couronne double ; certains une couronne simple dans leur discipline de prédilection.

Cette formule récompense 33 gymnastes d'une couronne double, 24 d'une simple, et c'est trop selon le CO. Surtout qu'il n'en a pas prévu assez et doit en fabriquer une vingtaine en dernière minute. La formule est abandonnée pour les FFG suivantes : la plupart des artistiques, légers, et des robustes lutteurs font pâle figure hors de leur discipline de base et beaucoup n'ont pas l'endurance pour terminer correctement le programme.

Le concours artistique comprend des exercices libres et obligatoires au reck, aux barres parallèles, au saut de cheval, et aux préliminaires (exercices au sol de mouvement et de maintien, sans acrobatie), ainsi que 4 sauts : saut en hauteur, à pieds joints (1m10), saut en hauteur avec élan (1m30), saut en longueur, saut à la perche (2m20) ; tous ces sauts sont jugés pour leur exécution artistique. Les exercices obligatoires sont choisis par le jury, lors de la séance du jury le samedi matin.

Le concours national comprend le lever de pierre d'un bras (25 kg) et de 2 bras (50 kg), le jet de pierre (20 kg) avec et sans élan, le saut combiné (hauteur 1m20 – longueur 2m40), les préliminaires (imposés), 2 passes de lutte suisse et 2 de lutte libre.

Des concours spéciaux sont proposés par le règlement et mis en place selon les possibilités du CO et la participation. A Lausanne, on trouve des classements pour le grimper (corde de 10 m, 1x avec et 1x sans les jambes), le saut à la perche (départ à «24 décimètres»), le saut en longueur, le saut en hauteur (départ à «14 décimètres»), la course (300 m), l'escrime au sabre (l'exécution est prise en compte !). La natation est supprimée par manque de temps ; quant au jet du javelot sur cible (1er jet à 10 m), le jury doit y renoncer car «il n'y avait pas les engins nécessaires». Selon le président de la CT fédérale, la cible «trop bien réduite» est restée introuvable ! Pour l'escrime, le jury s'est adjoint M. Ruchonnet père, comme en 1855. Un concours spécial de lutte suisse a servi de finale des meilleurs lutteurs du concours national avec un beau succès auprès du public. Jugées trop pénibles, les épreuves de course et de grimper seront allégées (200 m et 8 m) pour les fêtes ultérieures.

Résultats

Concours de sections : 26 sections sont couronnées (sur 29 participantes) dont 10 romandes : 1. Bâle-Bourgeoise ; 3. Lausanne ; 15. Yverdon ; 20. Vevey ; 23. Lucens ; non couronnée : 28. Nyon. Les autres sections vaudoises sont représentées uniquement dans les concours individuels et spéciaux.

Les concours individuels attribuent 33 couronnes doubles et 24 couronnes simples (les chiffres varient un peu selon les sources, notamment parce qu'il y a eu des corrections ultérieures). Pour les Vaudois, 4 couronnes doubles : 9. Brun (Lausanne) ; 11. Tanner (Lucens) ; 23. Genier (Lucens) ; 30. Dubath (Yverdon). Une couronne simple : 56. Grivel (Lausanne). 237 prix simples sont distribués ainsi que 29 prix d'encouragements ; soit au total 323 classés dont 37 Vaudois de 9 sociétés (Lausanne 16 ; Le Sentier, Vevey, Yverdon 4 ; Lucens 3 ; Ste-Croix, Nyon 2 ; Rolle, Payerne 1). Parmi eux, un gymnaste de Ste-Croix, Ernest Hartmann (futur président cantonal, romand et fédéral, futur fondateur de l'URG et de l'AVGF, futur chef technique de la FFG 1909) qui obtient un prix.

Tous les couronnés individuels sont représentés par une photographie sur un grand tableau (cf. p. 23).

Maigre participation aux concours spéciaux : en tout 20 prix sont distribués, dont 3 à des Vaudois.

Assemblée fédérale

Lors de l'assemblée des délégués, 6 sociétés sont admises dans le giron de la SFG, mais 5 sociétés en démissionnent. Aarau est désignée pour l'organisation de la FFG de 1882, qui marquera le 50e anniversaire de la SFG.

Finances

Les cartes de fête complètes des gymnastes coûtent 13 francs (logement et repas) ; 7 francs pour le dimanche seul, sans logement. Pour les spectateurs, la carte d'entrée permanente se monte à 2.50, 6.- avec un banquet, 20.- avec 2 banquets et l'excursion du mardi.

Les plaquettes historiques de Lausanne-Bourgeoise ne parlent pas de cette fête, dont la société était pourtant la principale organisatrice, si ce n'est pour dire que le déficit à la charge de la société s'est élevé à fr 1'100.-. Il s'agit en fait du solde du déficit réel (3'654.-), en partie déjà compensé par une contribution extraordinaire des membres et une participation de la SFG. Les dépenses totales se sont montées à env. 31'000 francs.

La constitution du pavillon des prix a par contre été un beau succès. Sollicités avec l'aide insistante de la presse locale, qui publie régulièrement des listes reprises dans le Gymnaste suisse, les donateurs convergent vers plusieurs commerces acceptant de réunir les objets dont la valeur finale est estimée à plus de 9'600 francs. Des coupes, beaucoup de cigares et de bouteilles d'alcool, voisinent avec des parapluies, faux-cols, une corde à lessive ou un bon

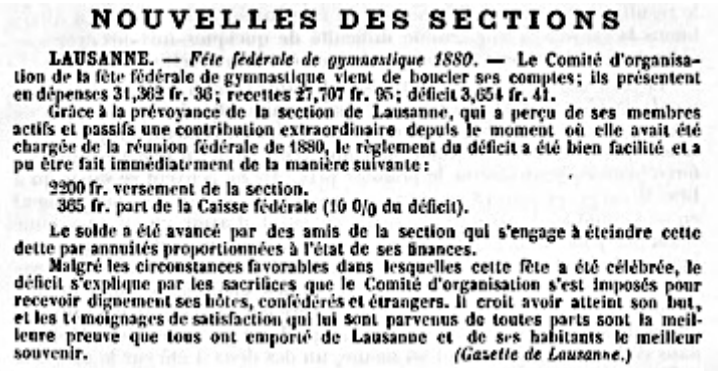

NOUVELLES DES SECTIONS

LAUSANNE. — *Fête fédérale de gymnastique 1880.* — Le Comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique vient de boucler ses comptes; ils présentent en dépenses 31,362 fr. 36; recettes 27,707 fr. 95; déficit 3,654 fr. 41.

Grâce à la prévoyance de la section de Lausanne, qui a perçu de ses membres actifs et passifs une contribution extraordinaire depuis le moment où elle avait été chargée de la réunion fédérale de 1880, le règlement du déficit a été bien facilité et a pu être fait immédiatement de la manière suivante :

2200 fr. versement de la section.
365 fr. part de la Caisse fédérale (10 0/0 du déficit).

Le solde a été avancé par des amis de la section qui s'engage à éteindre cette dette par annuités proportionnées à l'état de ses finances.

Malgré les circonstances favorables dans lesquelles cette fête a été célébrée, le déficit s'explique par les sacrifices que le Comité d'organisation s'est imposés pour recevoir dignement ses hôtes, confédérés et étrangers. Il croit avoir atteint son but, et les témoignages de satisfaction qui lui sont parvenus de toutes parts sont la meilleure preuve que tous ont emporté de Lausanne et de ses habitants le meilleur souvenir. *(Gazette de Lausanne.)*

(le Gymnaste suisse, nov. 1880, repris de la Gazette de Lausanne)

Fête fédérale de Gymnastique. — 2me *liste de prix d'honneur :*

MM. Charles Carrard, major, un service en argent, 25 fr. — E. Carrard-Duvillard, id., 25 fr. — H. Haldy, opticien, un service à salade, 10 fr. — *Union chorale* de Lausanne, une coupe, 110 fr. — Des employés de l'Asile de Cery, une coupe, 55 fr. — Section de gymnastique d'Yverdon, une coupe, 75 fr. — MM. Weber, liquoristes, une caisse liqueurs, 25 fr. — Madol, chapelier, un ruban brodé, 15 fr. — G. G., une cartouchière, 10 fr. — A. Fournier et Mermier, 10 bouteilles Côte rôtie, 25 fr. — Mmes Marie Cart, un foulard, 3 fr. — Gay-Rouge, un pot à tabac, 4 fr. — MM Giroud frères, 2 prix, 4 fr. — Mme Brouilhet, une douzaine faux-cols et manchettes, 15 fr. — MM. Cornaz frères, une caisse bouteilles Yverne, 37 fr.— Mlles Mina Francillon, deux chandeliers, 15 fr.— G., une coupe bronze, 48 fr.— Fischer, un service à découper, 15 fr. — Rochat, au Vallon, un gobelet en argent, 35 fr. — MM. A. Vessaz, receveur, un caisson de cigares, 10 fr. — J. Adamina, 4 bouteilles Yverne, 10 fr. — Fontanellaz, un étui à cigares, 7 fr.

3me liste de prix d'honneur :

De quelques dames et demoiselles blanchisseuses et repasseuses, une montre, 52 fr. 30. — De quelques dames et demoiselles, par l'entremise de Mlle Assinare, un service en argent, 36 fr. — Id., une blague à tabac, 10 fr. — Mme E. Marguet, 2 cuillères en argent, 7 fr. — Mlle M. Dietrich, 1 album photographique, 7 fr. — MM. Plüger frères, 2 prix, 40 fr. — Mlles Amy et Décombaz, 1 trousse de voyage, 26 fr. 50. — M. Henri Tinner, 2 bouteilles Clos-du-Rocher, 4 fr. — Anonyme, une montre en argent, 25 fr. — MM. F. Brack, un bon pour une paire de bottines, 22 fr. — Ruchonnet, cafetier à la Mercerie, un prix, 9 fr.— Mme Brentano, un parapluie, 20 fr.— M. Louis Blanchoud, une montre en argent, 35 fr. — Société des sous-officiers, un prix, 50 fr. — Société de Zofingue, une coupe, 75 fr. — Souvenir de M. E. Pellis, un cours d'équitation, 90 fr.— MM. J. Weith, un porte-monnaie, 10 fr.—Id., une malle de voyage, 30 fr. — J.-G. Weith, 3 litres liqueurs, 6 fr. — L. Weith, négociant, une trousse de voyage, 8 fr. — les membres de la Municipalité de Lausanne, 1 couvert dans un écrin, 50 fr. — Peneveyre & Cie, un album photographique, 25 fr. — Id., un buvard, 10 fr.— Lacaze, 1 peinture, 3 albums, souvenir de Rome, 30 fr. — Louis Bidlingmeyer, 1 carafon, 18 fr. — Butin, papetier, 1 écritoire, 10 fr. — Martin Martinoni, 1 pot à tabac, 10 fr. — Mlle Fanny Ducret, 1 cuillère en argent, 6 fr. — MM. Henri Hugeli, 1 cordeau à lessive, 10 fr.— Dégallier, 1 lien de serviette, 8 fr. — Mlles Rumpf et Frey, 1 porte-journaux, 12 fr. — Id., une douzaine faux-cols, 9 fr. — MM. Marti, relieur, 1 étui à cigares, 10 fr. — Heer-Tobler, 1 cendrier porte-allumettes, 10 fr. — E. A., un volume *La Forêt*, 20 fr. — Ch. Picot, entrepreneur, 2 cuillères en argent, 10 fr.

2 des 8 listes de dons (le Gymnaste suisse, juillet 1880)

pour un chapeau… Les objets sont exposés pendant la fête dans un pavillon des prix qui constitue à lui seul une attraction.

Après la proclamation des résultats, les moniteurs des sociétés puis les individuels défilent, selon leur classement, et choisissent leur prix.

Coupe offerte par la section de Zofingue (il s'agit de la société estudiantine de Lausanne). Elle figure dans la 3e liste des dons (voir p. 4) avec une évaluation de 75 francs. Le moniteur de la section de Vevey, suffisamment bien classée, a pu choisir cette belle coupe plutôt qu'un étui à cigares… (Archives de Vevey-Ancienne)

Excellente ambiance mais chaleur étouffante

La presse lausannoise ne tarit pas d'éloges sur la parfaite organisation de la manifestation, l'excellente tenue des gymnastes, la très nombreuse participation du public, sur le parcours des cortèges et à Montbenon. Un temps magnifique contribue au succès de la fête malgré une chaleur étouffante à certains moments.

La ville est abondamment fleurie, pavoisée et décorée. Un arc de triomphe, au Grand-Chêne, accueille les gymnastes sur la place de fête, qui comprend des carrousels, des «tirs américains», des jeux, des «curiosités» et une cantine de 1'500 places. A l'entrée du terrain de concours, une porte monumentale crénelée arbore de fières devises :

Salut, trois fois salut, aux chers Confédérés !
Nos mains pressent leurs mains, nos âmes vont s'entendre
La lutte réunit par des liens sacrés
Nos coeurs pour la chérir, nos bras pour la défendre
(…)
Durant mille ans les vainqueurs d'Olympie
Ont su mourir pour sauver la patrie.
Soyez comme eux !

Fête fédérale de gymnastique 1880. Reproduction d'une estampe par Guignet, coll. Musée Historique Lausanne ©Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Olivier Laffely (Droits réservés)

NOUVEAU! NOUVEAU!

Place Montbenon, Lausanne,
en face du pavillon des prix,
pendant la fête fédérale de gymnastique, on pourra visiter

UN VÉRITABLE ZOULOU
du sud de l'Afrique

appartenant à la nation dont les guerriers ont tué le prince Napoléon.

Il paraîtra dans son **costume national,** avec les armes et les autres moyens de défense dont il se servait contre les Anglais dans sa patrie.

Il a été visité par les professeurs de l'Académie de Neuchâtel, qui ont reconnu que c'est bien un

VÉRITABLE ZOULOU

J'espère qu'un public nombreux voudra bien répondre à mon invitation. (22-n)

Entrée: 80 cent.; 20 c. pour les enfants.
Le propriétaire.

Une des «curiosités» présentées à Montbenon (annonce parue dans plusieurs journaux lausannois)

On ne sait pas si cette estampe a été dessinée avant la fête ou d'après nature. La porte crénelée de la place de fête correspond à la description lue dans la presse

Ensuite de demandes de renseignements qui lui sont parvenues de divers côtés, le comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique communique les itinéraires suivants des cortèges :

Samedi après midi, à l'arrivée de la bannière fédérale, la colonne partira de la gare et parcourra l'avenue de la Gare, Villamont, Etraz, St-Pierre, Bourg, place St-François, Grand-Pont, Terreaux, Halle, St-Laurent, rue Haldimand, Riponne, Chemin-Neuf, Cité, Mercerie et la Palud, puis le licenciement aura lieu sur la place de la fête, où le cortège se rendra en passant par les rues du Pont, St-François et Grand-Chêne.

(Le Nouvelliste vaudois, 14 juillet 1880)

Cortège et officialités

Le principal cortège suit, le samedi après-midi, l'arrivée du train spécial qui transporte la bannière fédérale et les sections alémaniques. De la gare à Montbenon, il parcourt 4 km. Entraîné par deux corps de musique, il débute par les détachements des cadets et des pompiers, les «cornifères»(porteurs de cornes d'abondance) et les drapeaux des sociétés. Les gymnastes suivent, les uns en «tenues de touristes» (ils arrivent de loin), les autres en tenue de gymnastique. Le CC et le CO encadrent la bannière fédérale.

Les discours prononcés à de multiples occasions, en bonne partie repris dans la presse, rivalisent de patriotisme et de grandiloquence : amour de la patrie, esprit confédéral, indépendance, progrès, bien général, dévouement et sacrifice, ordre, courage, persévérance, discipline, sont évoqués à profusion. Mais l'honnêteté pousse parfois le narrateur à reconnaître que seuls les premiers rangs en ont profité et que les gymnastes n'ont pas forcément été très attentifs. Parmi ces orateurs, Paul Ceresole, présenté comme colonel (commandant du 1er Corps d'armée), mais ancien gymnaste, premier président de la SCVG en 1858, qui a été conseiller fédéral (libéral) de 1870 à 1875. *(cf. p. 14))*

A plusieurs reprises, on chante le «chant national» : «O monts indépendants», en allemand *«Rufst du mein Vaterland»*. Ce n'est qu'en 1961 que le «Cantique suisse» deviendra hymne national.

La dernière journée officielle, le mardi, comprend la distribution des prix, qui se termine avec pas mal de retard : les hésitations des indécis rallongent par trop la cérémonie. On descend ensuite en cortège à Ouchy pour embarquer sur le Winkelried (1200 places !). La croisière, où l'on danse, passe par St-Gingolph, Chillon et débarque à Montreux : discours du syndic, banquet, cortège. Nouvelle escale à Vevey avec discours au Cercle du Léman et orage. Retour à Lausanne à 23 heures, avec plusieurs heures de retard. Le récit détaillé, publié dans le Conteur vaudois, s'amuse de l'accent des Confédérés et de leur goût pour nos vins blancs.

Divers

La section de Vevey est dans une situation financière difficile ; pour financer sa participation à la FFG, elle doit emprunter 400 francs au président de la SCVG (M. Hermann de Vallière, président du CO de la Fête cantonale de 1879 à Vevey) et 200 francs à la direction des Ateliers mécaniques.

Le petit déjeuner des gymnastes est constitué d'une soupe à l'oignon et d'une chope de vin (information donnée par Triet et Schildknecht, mais confirmée par aucune de nos autres sources).

Dans son rapport final, le jury demande qu'à l'avenir le jet de pierre soit mieux délimité pour limiter le danger pour le public. Il dit aussi avoir souffert du manque de tentes pour se protéger de la curiosité des concurrents qui épient les carnets des juges et surtout du soleil. Le président technique fédéral juge ce dernier motif ridicule et excentrique, la gymnastique ayant pour but «d'élever une génération virile et non efféminée».

Ce même président estime que le comité des engins s'est moqué des instructions et qu'il a dû être pressé énergiquement pour que les installations soient prêtes en temps voulu. Il a fallu travailler toute la nuit du samedi au dimanche pour y arriver.

Le bureau des calculs est constitué de huit élèves de la classe supérieure de l'Ecole normale. Leur zèle n'a pas compensé de nombreuses erreurs liées à leur méconnaissance du sujet.

Polémiques

La nouvelle Constitution fédérale de 1874 a institué un Tribunal fédéral, attribué à Lausanne grâce à l'activisme de Louis Ruchonnet. Ce Tribunal a siégé provisoirement dans le Casino de Lausanne (alors à côté de St-François) jusqu'en 1886. Le choix de l'Esplanade de Montbenon pour la construction d'un véritable et imposant Palais de Justice fédéral est contesté. Les opposants, encouragés par la Feuille d'Avis de Lausanne, profitent du succès de la Fête fédérale pour lancer une pétition réclamant le maintien en l'état de cette place. Plus de 2000 signatures sont recueillies pendant la fête (et plusieurs milliers par la suite). Une banderole noire est affichée sur la place avec la mention : «Montbenon a reçu les confédérés pour la dernière fois». Le palais sera édifié à partir de 1881 et inauguré en 1886. Il deviendra Tribunal de district après le déménagement du Tribunal fédéral à Mont-Repos en 1927. La surface de l'Esplanade sera encore réduite avec la construction du nouveau Casino, inauguré en septembre 1909, juste après la FFG basée à Beaulieu.

Un comité «pour la sanctification du dimanche» proteste contre le fait qu'une telle fête profane le jour du Seigneur en ne respectant pas le repos dominical. Le CO se voit obligé de préciser qu'il reste possible de participer aux services religieux et annonce qu'un discours patriotique et religieux sera prononcé sur la place de fête le dimanche matin. Avec un impact tout relatif sur les gymnastes si l'on en croit la presse…

Un article de la Revue déplore que les vacances scolaires lausannoises soient fixées du 26 juillet au 23 août, ce qui privera les écoliers d'une partie du spectacle des épreuves de gymnastique, alors que ce serait un bel exemple et une belle motivation pour eux.

Croix et médaille

Lors de la Fête de 1880, «une croix de fête» a certainement été distribuée aux gymnastes participants, comme d'ailleurs en 1855. Il s'agit d'une simple croix de métal portant la seule mention de la ville organisatrice. Il est difficile de faire la différence avec les croix d'autres fêtes organisées à Lausanne. Ce n'est qu'à partir de la Fête suivante (Aarau, 1882, 50e anniversaire de la SFG) que les croix mentionnent l'année.

Une médaille souvenir, en versions argentée ou bronze, a été vendue au public et aux gymnastes.

Médaille souvenir argentée (coll. privée)

Quelques annonces parues à plusieurs reprises dans différents journaux lausannois

Fête fédérale de Gymnastique

10742. La Commission des logements aura à loger plus de 1200 gymnastes confédérés. Elle compte sur le dévouement de la population lausannoise pour faire bon accueil aux listes qui lui seront présentées.

Toute offre de lit sera reçue avec reconnaissance; les personnes qui ne peuvent recevoir de gymnastes, faute de place, faciliteraient également la tâche de la commission par un don en argent, mais les logements sont de beaucoup préférés.

La Commission des logements.

Drapeaux à louer

A l'occasion de la fête fédérale de gymnastique, on trouvera des drapeaux à louer pour le temps de la fête, depuis 30 cent. et en dessus, écussons, etc. Chez M. B. **Moret**, place de St-François (près de la fontaine) et rue St-François, 19, Lausanne. 1019

Guirlandes pour la Fête fédérale de Gymnastique

10065. On recevrait des commandes chez M. F. Vidoudez, Cité-devant, 11.

En suspens : le tableau comprenant les photos de tous les couronnés a été publié par le Gymnaste suisse (28.05.1926), dans une version de mauvaise qualité (ci-contre).

Il n'existe plus au secrétariat de la FSG.

Si quelqu'un le retrouve, il pourrait peut-être livrer ce qui semble êtrela seule photo de la fête (médaillon en bas du tableau) !

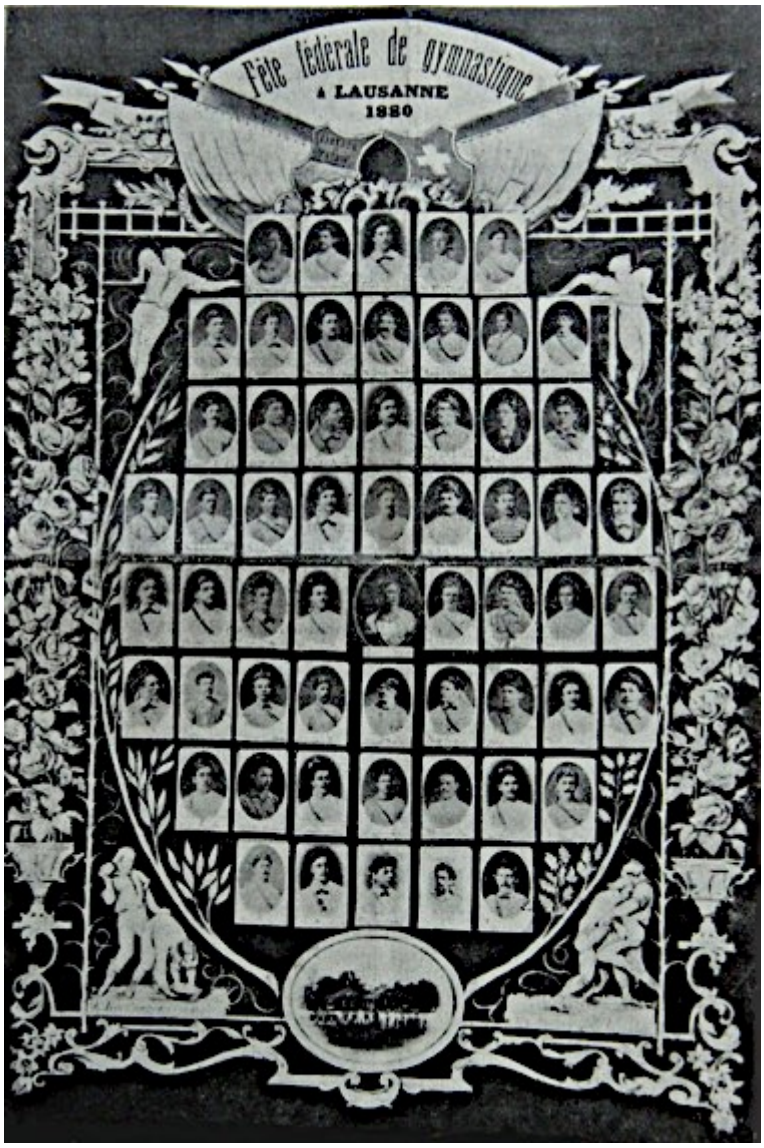

Sources (références complètes en p. 3-4)

- NIGGELER, p. 126-7 et passim
- TRIET, SCHILDKNECHT, p. 158-9
- *SFG Yverdon 1900*, p. 42
- *Centenaire SFG Sainte-Croix,* p. 6
- *SFG Lausanne-Bourgeoise, 1845-1945,* p. 15
- *SFG Vevey-Ancienne 1930*, p. 62
- Le Gymnaste Suisse, 1880 : n° 4, 7 à 13, 16-17 ; *Rapports du jury et de la commission technique* : 1881 : n° 1 à 5 .
- Journaux lausannois : Nouvelliste vaudois, Gazette de Lausanne, La Revue, Feuille d'Avis de Lausanne, l'Estafette ; juin et juillet 1880
- *Lausanne, le 23 juillet 1880*, in Le Conteur vaudois, n°30, 24.07.1880 (disponible dans e-periodica.ch)
- Dictionnaire historique de la Suisse, articles *Chemins de fer, Tribunal fédéral, Eugène Ruffy*

Du vendredi 9 au mardi 13 juillet 1909

Sous des trombes d'eau

La Société fédérale de gymnastique en 1909

Le Comité central, de 7 membres, compte 3 Romands. Le Comité technique (5 membres, dont 2 Romands) est présidé par Ernest Hartmann (Lausanne).

Depuis 1887, la SFG est constituée des associations cantonales, qui constituent l'Assemblée des délégués, dont le nombre est lié aux effectifs. Ces assemblées ne sont plus liées aux fêtes fédérales. Certaines décisions (comme le règlement des FFG) sont cependant prises par une votation générale : tous les gymnastes y ont le droit de vote, via l'assemblée de leur section qui fonctionne comme bureau de vote.

La candidature lausannoise est décidée le 11 novembre 1907, «après une chaude discussion», dans une assemblée plénière des sociétés lausannoises de gymnastique. La Ville avait marqué sa préférence à cette manifestation plutôt qu'à une fête fédérale de tir, mais certains gymnastes sont effrayés par l'énorme engagement financier que cela implique. Le budget de la fête de Berne avoisinait le million de francs. Un CO se met aussitôt au travail et parvient à constituer un capital de garantie de 30'000 francs constitué de 600 parts de 50 francs.

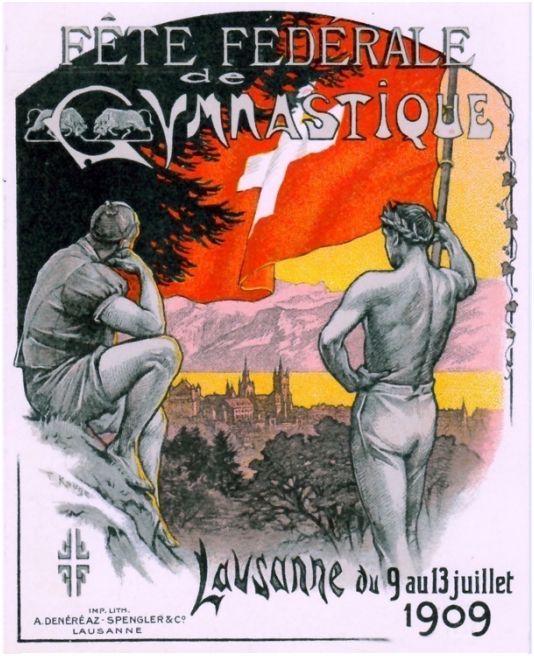

La croix de fête et le motif de l'affiche et d'une carte postale, œuvre du peintre aiglon Frédéric Rouge (coll. pers. JFM)

La population lausannoise est de 61'694 habitants en juillet 1909.

L'attribution de la Fête fédérale de 1909 à une ville romande a été considérée comme un geste d'ouverture confédérale, en ce début de siècle marqué par une certaine défiance entre les parties alémanique et romande du pays.

Depuis 1891, le rythme des fêtes est trisannuel.

Comité d'organisation

La fête est organisée par quatre sections lausannoises : Bourgeoise, Amis-Gymnastes, Gymnastique d'hommes et Grütli.

Le CO est présidé par Camille Décoppet (1862-1925), conseiller d'Etat vaudois et conseiller national; il sera élu au Conseil fédéral en 1912 et dirigera le département militaire pendant la Première guerre mondiale. Radical, helvétien, c'est un disciple de Louis Ruchonnet. On ne lui connaît pas de passé de gymnaste.

Le vice-président du CO est Lucien Vincent, qui avait présidé le CO de 1880. C'est un gymnaste: ancien président de Lausanne-Bourgeoise et de la SCVG, imprimeur de la Gazette de Lausanne et député libéral de 1874 à 1910.

Gymnaste de Ste-Croix devenu maître de gymnastique à Lausanne, Ernest Hartmann (1860-1938) est la cheville ouvrière de la fête au niveau technique. Président de la Commission technique de la SFG (1901-1910) et du jury de la fête, il compose notamment les préliminaires imposés et dirige les exercices généraux. Président cantonal (1900-1902), membre du Comité central de la SFG dès 1910, il en est le président de 1916 à 1919. Fondateur de l'Union romande de gymnastique (1919), de

l'Association vaudoise de gymnastique féminine (1925), du Groupe vaudois des gymnastes vétérans (1925) et du journal «L'Education physique et sportive féminine» (1925), il est une des plus grandes figures de l'histoire de la gymnastique vaudoise.

Pour en savoir plus : Ernest Hartmann, 1838-1938, sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

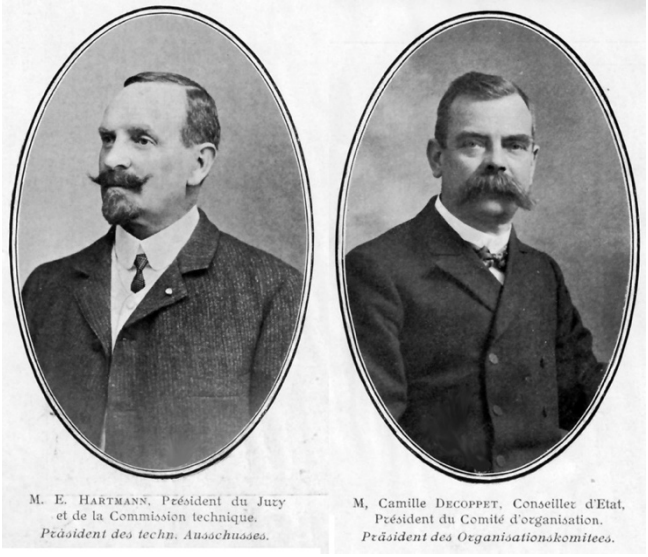

M. E. Hartmann, Président du Jury et de la Commission technique.
Präsident des techn. Ausschusses.

M. Camille Decoppet, Conseiller d'Etat, Président du Comité d'organisation.
Präsident des Organisationskomitees.

photos tirées de l'Album officiel illustré de la Fête

Jury

Le jury est élu au suffrage universel des membres de la SFG en septembre 1908. Une liste de 162 candidats, répartis proportionnellement entre les associations, a été soumise aux votants; les 81 premiers sont élus, le premier avec 15'428 voix, le 81e avec 7'087 voix. On trouve 16 Romands dont 5 Vaudois dans cet effectif. Par rapport au nombre de sections participantes, la proportion est presque correcte pour les Romands, nettement moins pour les Vaudois. Le rapport final du jury ne dit pas si les 9 désistements mentionnés ont permis à des Vaudois de compléter le jury, comme cela avait été le cas en 1880. Les juges sont répartis entre les différentes disciplines lors de leur séance à l'ouverture de la fête. Le rapport du jury relève qu'il serait préférable que l'élection se fasse dorénavant avec l'indication des spécialités des candidats pour faciliter une répartition équilibrée.

Les juges sont logés et nourris par le C.O., ils reçoivent un défraiement pour le transport (train 2e classe) et une indemnité de 5 francs par jour. Ceux qui doivent rédiger des rapports (généraux ou sur le travail de chaque section) ont une indemnité supplémentaire.

Participation

La SFG compte 756 sections et 65'000 membres, contre 116 et 3'988 lors de la FFG de 1880. Cette formidable expansion s'explique par la forte expansion de la gymnastique dans les zones rurales et dans les cantons catholiques et conservateurs. Le clivage politique, religieux, social et économique s'est estompé et la SFG a développé les disciplines «nationales» (lutte, lever et jet de pierre, …) qui sont praticables avec des installations rudimentaires.

8082 gymnastes, de 454 sections participent à la fête de 1909. Sont classées au concours de sections : 391 sections suisses, 23 françaises, 21 italiennes, 18 allemandes, 1 autrichienne. Dans les sections suisses sont comptées 5 sections d'honneur étrangères mais affiliées à la SFG.

Tous les cantons sont représentés. Les plus fortes délégations sont Zurich (82 sections, 1'592 gymnastes), Berne (58, 1'116), Vaud (42, 758), Argovie (34, 596), St-Gall (30, 458). Pour les cantons romands : Neuchâtel (19, 385), Genève (12, 316), Fribourg (8, 113), Valais (5, 52)

La FFG 1909 bat le record de participation de toutes les FFG : 435 sections et 7'352 gymnastes à Berne en 1906. L'évolution se poursuivra puisqu'il y aura 569 sections et 11'256 gymnastes à Bâle en 1912, 910 sections et 25'000 gymnastes (masculins) à Aarau en 1932.

La SCVG compte quant à elle (février 1908) 2035 membres dont 957 actifs dans 50 sections ; 42 d'entre elles, avec 758 gymnastes, participent au concours de sections. Les sociétés vaudoises se sont multipliées dans les villes, où on en trouve souvent deux ou trois (Lausanne, Montreux, Yverdon, Aigle, Vevey par exemple), mais surtout dans les petites bourgades et les campagnes.

La Bourgeoise, les Amis-Gyms et le Grütli, absorbés par l'organisation, ne participent pas au concours de sections ; la section des Commerçants, non impliquée, est la première à concourir à l'ouverture de la fête.

Programme prévu

Vendredi 9 juillet. Séances du CO, du CC, de la CT SFG et du Jury.

Samedi 10 juillet. Concours de sections, concours individuels (artistique et nationaux). Réception de la bannière fédérale, cortège de la gare à la place de fête.

Dimanche 11 juillet. Suite des concours de sections et individuels, avec interruption d'une demi-heure pour une allocution religieuse. L'après-midi : exercices d'ensemble des gyms-hommes et des actifs, productions des écoliers lausannois, solennité patriotique, grand cortège en ville.

Lundi 12 juillet. Suite des concours de sections et individuels ; concours spéciaux l'après-midi.

Mardi 13 juillet. Exercices d'ensemble, proclamation des résultats ; à 11h00 : cortège de clôture et reddition de la bannière fédérale.

Chaque soir, sous la cantine, une animation est proposée avec des productions des sociétés locales de musique et de chant et un concours spécial de productions de sections.

Programme des concours

La participation au concours de sections est subordonnée à l'exécution de courses obligatoires : 9 courses (en fait des marches) en 3 ans (entre deux FFG), de 25 km avec 1/3 au moins des membres actifs. L'idée est de contribuer à l'amélioration de la capacité de marche des soldats.

Un concours de courses est également institué. Le règlement (1899) prévoit une couronne de laurier pour les sociétés qui ont participé à 12 courses par année, pendant 3 ans. Seules 71 sections sont couronnées à Lausanne.

Concours de sections

1. Exercices d'ordre (marche et changements de formation) et éléments des préliminaires généraux, choisis par le jury et présentés sur place.

2. Saut : suite de sauts sur une haie (75, 90 et 105 cm selon les degrés) et avec appui sur une barrière de 110 cm, (passé costal, facial, dorsal selon les degrés); aller et retour, les sauts devant se faire à gauche à l'aller, à droite au retour.

3. Exercice libre, (2 éléments par gymnaste). 242 sections ont choisi les barres, 99 le reck, 77 le cheval-arçons, 25 une combinaison d'engins. 2 sections ont préféré les massues et 2 les haltères.

Sauts de barrière (La Patrie suisse)
Barre fixe (Rapport du Jury et du Comité central)

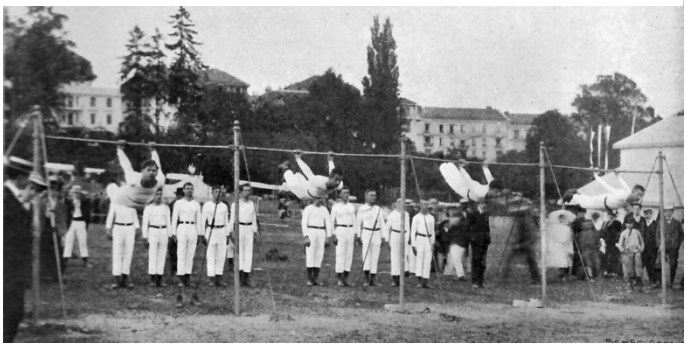

Les sections sont réparties en 4 catégories, en fonction des effectifs :
I^re cat. (33-48 gymnastes) ; II^e cat. (21-32) ; III^e cat. (13-20) ; IV^e cat. (8-12).

L'appréciation est basée sur 4 facteurs de 10 pts :
- le nombre : l'effectif maximum de la division rapporte 10 pts dans chaque partie de concours ; 1/10 est déduit pour chaque gymnaste en moins. Ainsi, une société de 33 gymnastes se voit «pénalisée» de 1,5 pt à chaque partie de concours ;
- la direction et l'ordre : commandement du moniteur, discipline des gymnastes, progression méthodologique ;
- l'ensemble ;
- l'exécution : élégance et sûreté.
La note d'exécution étant doublée, chaque partie de concours peut donc valoir un maximum de 50 pts.

Un total de 138 pts sur les trois parties permet d'obtenir la couronne de laurier ; on remet une couronne de chêne aux suivantes, et un simple diplôme aux moins bien classées.

Les **préliminaires imposés** ont été composés par Ernest Hartmann, dans un esprit jugé novateur, inspiré de la gymnastique suédoise : «(…) dans le but physiologique de combattre la cambrure des reins qu'on rencontrait chez de nombreux gymnastes, en rétablissant la position normale de la colonne vertébrale et du bassin. ». Il a été demandé pour la première fois «que dans toutes les positions du pas fléchi (en avant, en arrière ou de côté), le corps suivît la direction de la jambe fléchie de manière à rester dans la prolongation de la jambe tendue, toutes deux ne formant ainsi qu'une seule ligne droite». La matière a été enseignée dans les cours de moniteurs depuis le début de l'année.

Un **concours spécial de productions libres** est proposé par le CO chaque soir dans la grande cantine, en lieu et place du traditionnel *Festspiel*. (voir p. 32)

Exercices d'ensemble (ou exercices généraux)

Ils sont repris des préliminaires imposés du concours de section. Tous les gymnastes prenant part au concours de sections sont tenus d'y participer.

Les exercices d'ensemble sont présentés avec accompagnement musical de l'Union instrumentale de Lausanne. Ils sont dirigés par Ernest Hartmann. Les sociétés entrent sur le terrain en colonnes, précédées par leurs drapeaux. Ces derniers se retirent au pas de course (course au drapeau), les gymnastes prennent les intervalles et déposent leur chapeau.

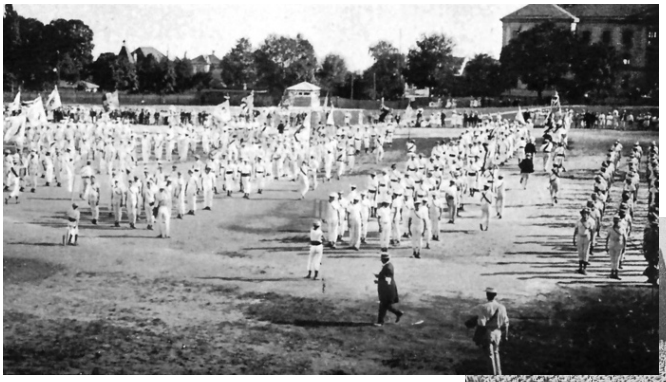

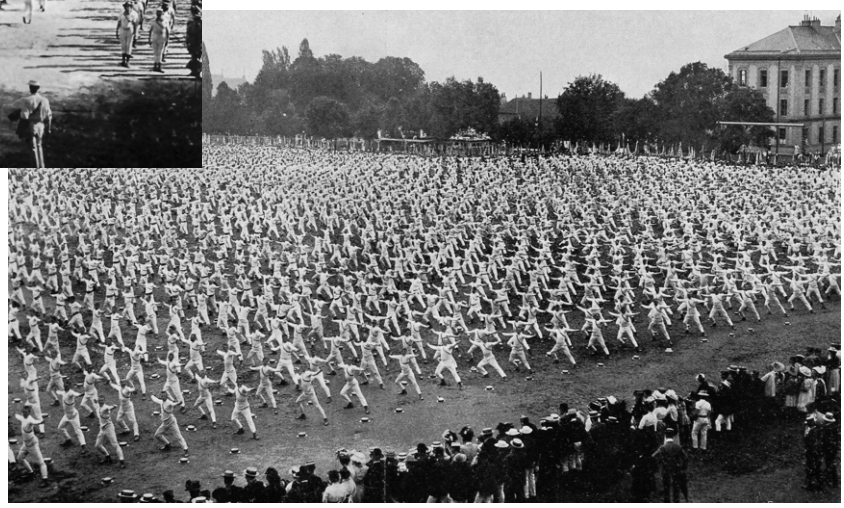

Course au drapeau et exercices d'ensemble (photos de l'Album officiel illustré)

Concours individuels

Le concours artistique comprend 12 épreuves : des exercices libres et obligatoires au reck, aux barres parallèles, au cheval-arçons, aux préliminaires, ainsi que quatre sauts, en hauteur (120 cm ou 140 avec tremplin), en longueur (470 cm ou 510 avec tremplin), à la perche (220 cm) et au cheval en longueur. Les exercices libres ne doivent pas excéder 6 parties. Tous les sauts sont jugés selon des critères esthétiques : phase de vol et réception.

Les exercices obligatoires sont choisis par le jury, et présentés aux gymnastes en ouverture du concours.

Le concours national comprend également 12 épreuves : le lever de pierre d'un bras, successivement g. et dr. (25 kg), des 2 bras (50 kg), le jet de pierre (20 kg) avec et sans élan, le saut combiné (hauteur 110 – longueur 220 cm, 120 et 240 cm avec tremplin), un préliminaire imposé, 3 passes de lutte suisse et 3 de lutte libre.

Des concours spéciaux sont proposés : course, natation, grimper de corde lisse (8 m, 1 x avec l'aide des jambes, 1x sans), jet de pierre et de boulet, jet du javelot, saut à la perche, championnat de lutte suisse (supprimé à cause du retard du concours individuel). Dès 1922, ces concours spéciaux seront supprimés au profit d'un concours d'athlétisme (décathlon) sur pied d'égalité avec les concours artistiques et nationaux.

Quelques particularités de ces concours.

- Saut à la perche : il y a un saut d'essai à 2m40. S'il est réussi, on donne une note d'exécution (comme en artistique) pour un 2e saut à 2,60 m., puis à 2,80 m (mais la note est doublée), puis à 3 m (note triplée). Un système analogue est appliqué au saut en hauteur.

- Le résultat de la course est basé sur la distance parcourue en 25 secondes. Le vainqueur a parcouru 207,5 m.

- Le jet du javelot est un lancer de précision, sur cible à forme humaine ; 1 point si on touche la cible à 10 m, 2 si on touche le buste, 3 pour la tête. Puis on passe à 12 et 15 m en doublant puis triplant les points. La cible lausannoise est trop mince selon le jury qui préconise, pour une prochaine fois, une forme humaine de taille naturelle.

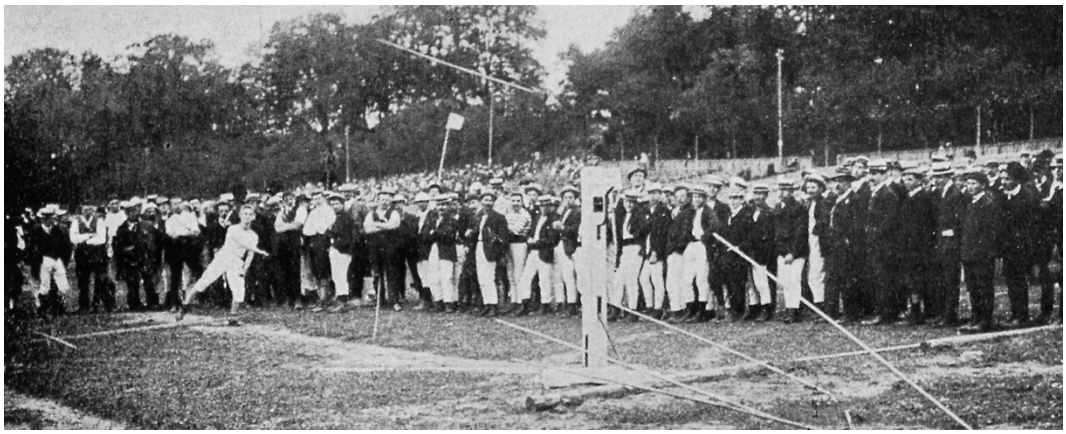

Javelot sur cible (photos de l'Album officiel illustré)

- La natation est disputée dans le lac, aux bains de Cour (emplacement de la future piscine de Bellerive), sur une distance de 190 m.

Résultats

Publiés par la Feuille d'Avis du 14 juillet, La Revue du 30 août et La Tribune de Lausanne du 31 août

Depuis une votation générale de 1890 et la FFG de 1891, les résultats officiels ne sont plus publiés avec un classement. Par contre, trois catégories de distinctions sont instituées : couronne de laurier (travail «très bon»), couronne de chêne (travail «bon»), diplôme (travail «suffisant»), aucune distinction pour un travail «insuffisant». Les sections connaissent évidemment leur total. La Feuille

d'Avis de Lausanne (14 juillet) publie donc les résultats par ordre alphabétique, en distinguant les catégories et les types de distinctions. La Tribune de Lausanne (31.8) publie cependant les points des sections vaudoises.

Plus de la moitié des sections n'obtiennent pas la couronne de laurier dans la IVe catégorie, soit les plus petites sections, qui ont concouru dans de mauvaises conditions dans la cantine à bière. Des critiques se font également entendre au sujet des différences de taxation, attribuées au fait qu'on n'a pas jugé des sections d'essai.

Concours de sections

Ire cat. (33-48 gymnastes) 44 couronnes de laurier : 1. Aussersihl, Plainpalais et Thalwil, 145,5 pts ; Yverdon Amis-Gymnastes, 142,25 ; Montreux-Ancienne, 141,5 ; Le Sentier, 141 ; Vevey-Ancienne, 139,25. *1 couronne de chêne* : Lucens, 136,83.

IIe cat. (21-32) 21 couronnes de laurier : 1. Wettingen-Seminar, 144,25 ; Yverdon-Ancienne, 142,05. *6 couronnes de chêne* : Vevey Jeunes-Patriotes, 137,5.

IIIe cat. (13-20) 66 couronnes de laurier : 1. Niedergösgen, 145,5 pts ; La Tour-de-Peilz, 141,85 ; Payerne, 139,55 ; Montreux-Helvétia, 139,5 ; Morges, 139,18 ; Renens, 138,6 ; Le Brassus, 138,5 ; Ste-Croix, 138,1. *11 couronnes de chêne :* Nyon-Ancienne, 134,75.

IVe cat. (8-12) 130 couronnes de laurier : 1. Voltri (Italie), 144,5 pts ; Aigle-Helvétia, 139,25. *166 couronnes de chêne :* Pully, 137,67 ; Cossonay, 137,17 ; Moudon, 136,98 ; Rolle, 136,58 ; Chillon, 136,5 ; Avenches, 135,42 ; Lutry, 135,23 ; La Sagne, 134,5 ; Aubonne, 133,85 ; Cully, 133,5 ; Le Lieu-Le Risoux, 133,47 ; Echallens, 131,77 ; Chexbres, 131,55 ; Corcelles/Payerne, 131,33 ; Grandson, 131,17 ; Bière, 130,75 ; Orbe, 130,67 ; Lausanne-Commerçants, 129,67 ; Villeneuve, 129,02 ; Glion, 128,77 ; Granges-Marnand, 128,5 ; Bex, 128,42. *9 diplômes :* Château-d'Oex, 124,88 ; Le Pont, 124,85 ; Corcelles-le-Jorat, 124,17.

Concours de courses : *71 couronnes de laurier* ; seule section vaudoise : Bière.

Individuels.

Vu les mauvaises conditions, la limite pour la couronne des artistiques est abaissée de 105 à 103 pts (sur 120).

Artistiques : 459 concurrents, 50 couronnes de laurier, 371 diplômes. 1. Armin Lerch, St-Gall-Stadt, et Charles Robert, Basel-Bürger, 111 pts ; 3. Ed. Kubler, Lausanne-Bourgeoise, 110 pts. 28 Vaudois sont classés, dont 6 avec la couronne.

Nationaux : 254 concurrents, 72 couronnes de chêne, 182 diplômes. 1. Albert Huber, Stäfa, et Gotthold Wernli, Basel-Stadt, 113 pts. ; 11. A. Barbey, Lausanne A.-G., 109; 23 Vaudois sont classés, dont 8 avec la couronne.

Concours spéciaux 136 participants en tout, dont 10 Vaudois, ont reçu un prix. Parmi eux, F. Brodbeck (Lausanne-Bourgeoise) vainqueur du saut en hauteur et Louis Germain (Lausanne AG), vainqueur du javelot.

Installations - logistique – décoration

L'esplanade de Montbenon n'offrant plus la surface nécessaire, c'est le terrain de Beaulieu (à l'emplacement des actuels bâtiments du Comptoir) qui accueille la place de fête : une surface en plein air de 32'000 m², avec 7'000 places assises sur les gradins et 20 à 30'000 places debout, qui profitent de la pente douce située au nord.

La grande cantine mesure 120 x 90 m avec des annexes de 120 x 20 m pour la cuisine, et de 47 x 8 m pour la boucherie. Elle abrite des tables pour 10'000 places assises, une scène de de 30 x 16 m et une petite estrade pour la musique. La façade principale est ornée de tours de style médiéval, selon une habitude des fêtes fédérales.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE, A LAUSANNE

Plan paru dans le Bulletin technique de la Suisse romande, vol 35, 1909, p. 187

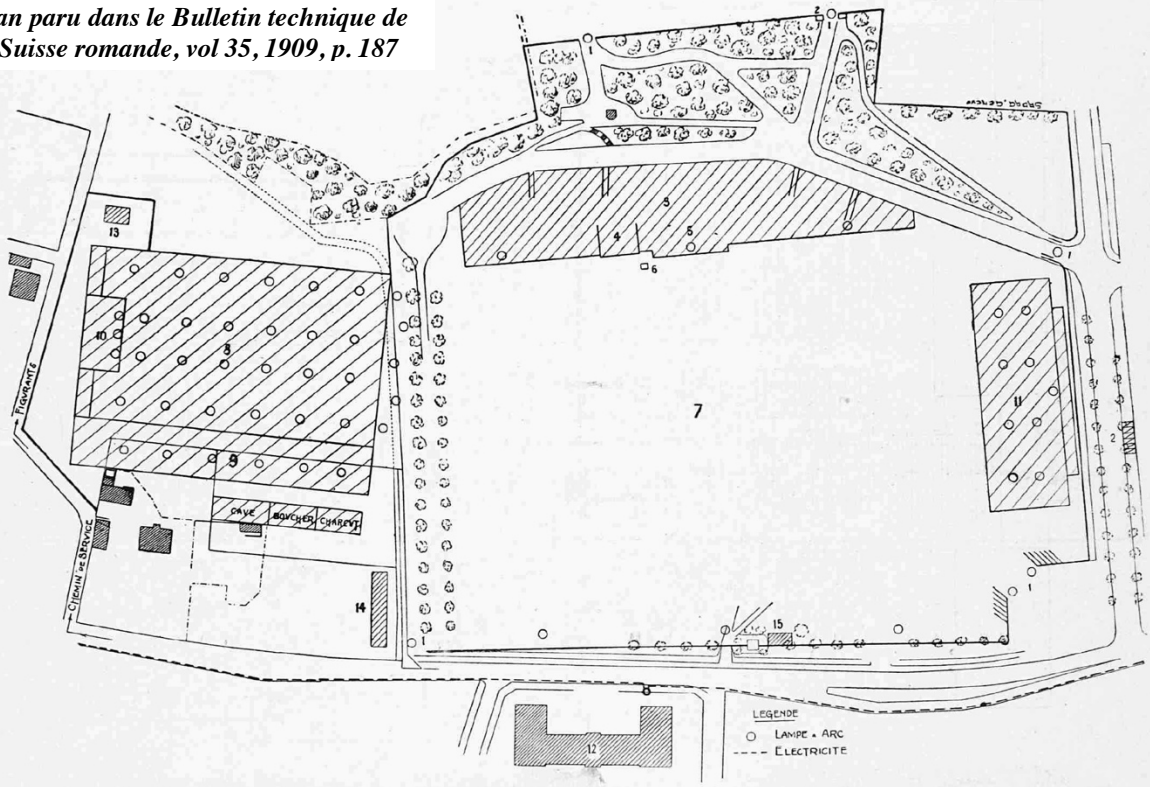

Fig. 1. – Plan général des constructions. — Echelle : 1 : 2500.

LÉGENDE : 1 = Entrées. — 2 = Caisses. — 3 = Gradins pour 5000 personnes. — 4 = Musique. — 5 = Tribune d'honneur. — 6 = Directeur des exercices. — 7 = Emplacement réservé aux exercices, 31 500 m². — 8 = Grande cantine, 9000 places, 10 620 m². — 9 = Cuisines, 2400 m². — 10 = Podium, 480 m². — 11 = Cantine à bière, 4000 places, 3300 m². — 12 = Collège de Beaulieu. — 13 = W.-C. personnel. — 14 = W.-C. payants. — 15 = W.-C. publics et payants.

La grande cantine, extérieur (photo du Rapport du Jury et du Comité central) et intérieur (photo de l'Album officiel illustré)

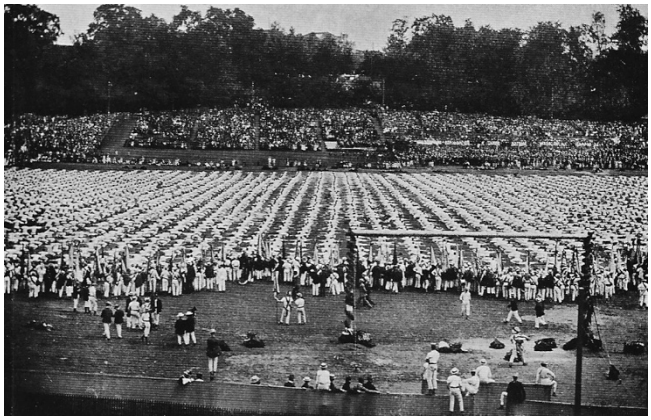

Les exercices généraux devant les gradins et la cantine à bière (photos de l'Album officiel illustré)

La cantine à bière (92 x 32 m + annexe pour le buffet) offre 4000 places, dont 2000 assises. Cette cantine est prévue prioritairement comme abri pour les concours en cas de pluie et en second lieu comme débit de bière.

L'ensemble des constructions et aménagements a coûté 115'000 francs.

L'impressionnant dispositif prévu pour assurer la subsistance est longuement décrit dans le Nouvelliste vaudois *(8 juillet)* :33'000 assiettes, 44 chaudières (22'000 litres en tout), 25'000 cervelas, La cave contient 55'000 bouteilles de vin vaudois et 25'000 bouteilles de limonade et eaux minérales. Le vin de fête (vaudois) est vendu 1 franc la bouteille (2 francs pour le vin d'honneur) et la chope de bière 20 centimes. 26 cuisiniers et bouchers ainsi que 500 sommelières sont engagés.

L'inauguration de la grande cantine donne lieu, le 4 juillet, à une soirée qui attire 10'000 spectateurs. Un test utile puisque l'on a pu améliorer l'organisation du personnel débordé. L'expérience a en outre permis de constater que les spectateurs debout dans les travées et devant la scène rendaient la scène invisible ; pendant la fête la police se chargera de faire respecter l'obligation de rester assis.

Un petit hôpital de campagne (10 lits) sous tente est installé sur la place de fête. Le personnel masculin est issu de la Société militaire sanitaire suisse, le personnel féminin par la Société vaudoise des Garde-malades et la Croix-Rouge. Une permanence de police est située au Presbytère (Bergières) et des cellules sont disponibles aux casernes.

(photo de l'Album officiel illustré)

Une centaine de journalistes sont annoncés et bénéficient d'une permanence au collège de Beaulieu.

Les forains sont installés devant les casernes, à une distance suffisante pour ne pas gêner les concours par le bruit.

La ville, ses rues et ses monuments sont abondamment fleuris et pavoisés avec plusieurs arcs de triomphe ; les vitrines ont un air de fête. Mais la météo gâche ces efforts et donne même un air de Noël aux guirlandes ! *(Feuille d'Avis, 9 juillet*)

Rues pavoisées (photos de l'Album officiel)

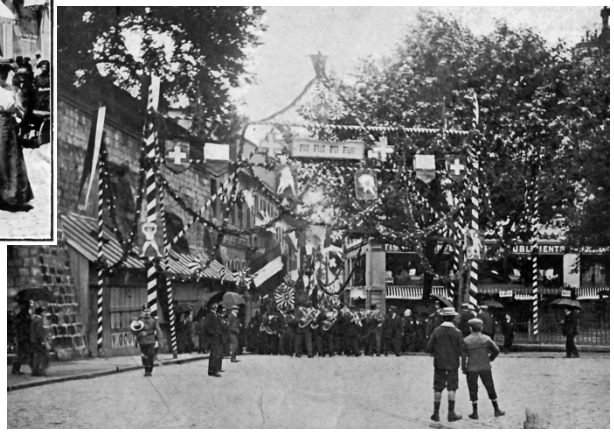

Arc de triomphe à la place de la Riponne (photo de La Patrie suisse)

Logement

Il a fallu trouver 180 lits dans des hôtels et 400 chez des particuliers, réquisitionner la caserne (pour les sections étrangères et le jury), et aménager 350 locaux dans les 20 bâtiments scolaires de la ville (et de Pully) avec 12'000 m de lambourdes, 12'000 m^2 de toile, 20 wagons de paille (95'000 kg). Tout est revendu après la fête. Les 12'000 couvertures sont fournies par les arsenaux. *(FAL, 6 juillet)*

Transports

Lausanne est bien desservie par les chemins de fer et les bateaux. Le réseau ferroviaire s'est complété, et relie tous les cantons entre eux. Son utilisation s'est également simplifiée : entre 1900 et 1909, la Confédération a étatisé les quatre principaux réseaux privés, en les regroupant au sein des CFF. Depuis 1894, l'heure unique du fuseau horaire d'Europe centrale est adoptée officiellement par la Confédération et tous les cantons. Par contre, l'électrification du réseau n'en est qu'aux balbutiements sur les grandes lignes.

Malheureusement, en 1909, les CFF n'ont pas renouvelé la pratique valable jusqu'alors pour les Fêtes fédérales (billet simple valable, pour le retour). La tentative de négociation du CO n'ayant pas abouti, les sections ont dû se contenter de la solution du billet collectif.

Si la vapeur est encore omniprésente sur les trains et les bateaux, c'est l'électricité qui anime les transports publics de la ville : un funiculaire Ouchy – Gare – Flon (la Ficelle) et un réseau de tramways qui permet notamment d'accéder, depuis la gare et St-François, à Beaulieu et aux casernes. Les places limitées dans les petites locomotrices du tram incitent cependant les sociétés à se déplacer à pied en ville. La carte de fête ne comprend ni billet CFF ni accès aux tramways.

Onze trains spéciaux sont prévus tant à l'arrivée qu'au départ (13 juillet) des gymnastes. D'importants travaux sont en cours à la gare de Lausanne, notamment l'aménagement des deux passages sous-voie où des escaliers provisoires en bois sont installés. Le vieux passage supérieur en bois ne sera démoli qu'après la fête, pour faciliter l'accès aux quais.

Divertissements

Soirées sous la cantine

Le CO a renoncé à présenter un grand spectacle patriotique *(Festspiel)* lors des soirées sous la cantine, contrairement à une tradition bien établie, mais coûteuse et chronophage. Il propose par contre, avec un grand succès populaire, un concours de productions libres sur scène, avec des prix attribués par un jury. Une majorité de sociétés étrangères y participent.

Résultats du concours des productions sur scène *(Feuille d'Avis, 14 juillet) :*
Préliminaires. 1. Grütli Wädenswil (massues) ; 2. La Baunoise, France, (cannes) ; 3. Alliance Chartraise, France (fusils) ; 4. Touristes Lyonnais (rotation de poignets).
Engins. 1. Oberstrasse (barres et sauts)..
Pyramides avec engins. 1. Plainpalais Genève ; 2. Galarate, Italie. *Pyramides libres*. 1. Petit-Bâle.
Escrime. 1. Seine, France (boxe) ; 2. Lycée d'Alembert (boxe) ; 3. Pro Patria Genève (bayonnette); 4. Versoix (sabre); Soc. Suisse de Chicago (bâton).
Ballets. 1. L'Alerte, Blanc Misseron, France ; 2. La Stéphanoise, France.
Appuis Baumann. 1 (fém.). Dames de Gênes ; 1 (masc.). Pro Italia da Spezia.
Chant. 1. Berne-Bourgeoise et Bâle-Bourgeoise.
Scènes alpestres. 1. Industrierquartier Zurich.

Les sociétés lausannoises ne participent pas à ce concours, mais présentent également, à plusieurs reprises, diverses productions:
- exercices avec drapeaux (élèves des Amis-Gymnastes) ou avec fusils (élèves de la Bourgeoise) ;
- tournoi de morgensterns (gymnastes de la Bourgeoise) ;

- ballets : vendangeurs et vendangeuses (Lausanne-Bourgeoise) Gavotte écossaise (Amis-Gymnastes) ;
- productions de chorales lausannoises ;

Ballet des vendangeurs de Lausanne-Bourgeoise (photo de l'Album officiel illustré)

Un temps catastrophique

Les mois de juin et juillet 1909 sont marqués par une pluviosité nettement plus forte et des températures plus basses que la moyenne. Juste avant la fête, la limite de la neige est annoncée à 1700 m. Les organisateurs sont donc prévenus et un programme pluie détaillé est prévu.

Le week-end de la FFG est fortement perturbé par un temps catastrophique : de grosses et nombreuses averses arrosent le dimanche et le lundi. Le dimanche, le discours religieux du capitaine-aumônier Chamorel, les exercices généraux et les productions des écoliers lausannois et des gymnastes-hommes sont supprimés, de même que la cérémonie patriotique ; le cortège a bien lieu à 16h00, mais au milieu des parapluies ; les gymnastes défilent en chantant et en riant, trempés jusqu'aux os. Reportée au lundi, une première exécution des exercices généraux peut avoir lieu.

Le cortège sous la pluie (au bas de la rue Haldimand en direction de Chauderon) (photo de la Patrie Suisse)

Heureusement, le mardi, la fête peut se terminer en beauté, le soleil étant revenu, par une reprise des exercices généraux (avec 12'000 gymnastes selon la presse, ce qui paraît exagéré compte tenu des photos et des statistiques de participants). Viennent ensuite la cérémonie patriotique et la distribution des prix.

Les concours sont évidemment fortement perturbés : les gymnastes pataugent dans la boue et il faut constamment changer les emplacements pour les mettre à l'abri sous les cantines, selon le programme de mauvais temps : le podium de la grande cantine et la cantine à bière sont consacrés au concours de sections, à l'étroit et dans un bruit infernal. Cela vaut pour les engins. Une grande partie des autres disciplines se déroulent sur des terrains en triste état. Les luttes sont déplacées dans un manège près des casernes.

Le rapport final du jury relève le mérite du CO qui avait magnifiquement préparé des installations qui n'ont pas pu être utilisées intensivement.

Concours de sections (sauts) sur un terrain détrempé (photo du Rapport du Jury et du Comité central)

On a craint que l'ambiance se dégrade parmi les gymnastes ; la presse lausannoise écrit qu'ils ont relevé le défi de braver les mauvais temps et tous les problèmes relatifs.

Un nombreux public se masse pourtant sur les places de concours et sur le parcours du cortège.

Les forains installés aux casernes ont également souffert du mauvais temps et la Municipalité leur offre une prolongation gratuite d'une semaine.

Cortège, officialités, ambiance

Pour le grand cortège du dimanche après-midi cortège, 15 corps de musique sont annoncés (7 de Lausanne, 8 du canton). Itinéraire : Beaulieu – 24 Janvier - Maupas – rue de l'Halle *(sic)* – St-Laurent - Haldimand – Bel-Air – Chauderon – Montbenon – St-François poste – Derrière-Bourg – rue de Bourg – rue St-François - Palud – Riponne – Pré-du-Marché – Vinet – Beaulieu. En tout 4'300 m. La cadence prévue est de 116 pas à la minute.

D'innombrables discours au ton très patriotique sont prononcés lors des officialités et banquets. Les journaux lausannois en citent de larges extraits. Les représentants des Fédérations étrangères (France, Belgique, Angleterre, Etats-Unis, Allemagne) ne sont pas en reste.

Le conseiller fédéral (lausannois) Marc Ruchet, lors de la cérémonie patriotique, vante l'apport des gymnastes à la formation d'une jeunesse forte physiquement et surtout moralement ainsi qu'à l'idéal patriotique. Il en profite pour dénoncer les «théories dissolvantes et malsaines» qui font appel «sous le couvert d'aspirations humanitaires à des sentiments égoïstes». La Revue (radicale) du 17 juillet signale que «quelques feuilles socialistes déblatèrent contre le discours et son auteur afin de bien mettre en relief qu'elles se sentent atteintes par ce que M. Ruchet a dit de l'antimilitarisme. En effet, les socialistes dits légalitaires ont beau prétendre dans leurs programmes qu'ils n'en veulent pas à l'armée, dès qu'on touche aux antimilitaristes, ils se mettent à protester.»

Lors des officialités, on entonne tantôt «O Monts indépendants», tantôt le «Cantique suisse» (qui deviendra hymne national en 1960), mais aussi le «Chant de mon Pays» (Attenhofer).

Le directeur de l'Union instrumentale de Lausanne, Edouard Müller, a composé une marche officielle de la Fête. *(Avis de recherche : la partition de cette œuvre !)*

La Commission de police n'a pas rencontré de problèmes, alors qu'elle craignait une invasion de pick-pockets. Le CO loue le comportement des gymnastes et le rapport technique de la SFG relève le tact des rares interventions policières. On signale quand même une bousculade liée à l'affluence devant la tribune lors de la distribution des prix, ainsi que des déplacements intempestifs de sections, avec tambours, à 4 heures du matin.

Finances

Précision : pour comparer avec 2025, on peut multiplier les prix de l'époque par au moins 10, si on tient compte du coût de la vie, voire par 20 si l'on se base sur le salaire de l'heure d'un ouvrier du bâtiment.

Les cartes de fête de base des gymnastes coûtent 14 francs (croix de fête, 4 nuitées, 4 repas, et 1 soirée à la cantine). Pour les gymnastes de la région (sans logement), elle se monte à 12 francs. La boisson des repas est comprise; il faudra attendre la FFG de 1922 pour que cesse cette pratique qui pousse à la consommation et défavorise les gymnastes moins assoiffés. Des repas supplémentaires (2.-) peuvent être ajoutés à la carte de base.

Le repas comprend un potage, 300 g de viande, des légumes et de la salade, du fromage, une bouteille de vin (ou de boisson non alcoolisée) pour deux ; pain et eau à discrétion. Le matin on peut obtenir dès 5h30 un petit déjeuner (40 centimes) : café au lait, chocolat ou soupe ; des «dix heures» ou «quatre heures», 150 g de pain et 80 g de fromage, sont proposés (40 centimes, vin non compris). *(Nouvelliste vaudois , 8 juillet)*

Les spectateurs paient de 1 à 3 francs (selon les jours) pour des places assises, de 0.50 à 1.- pour les places debout sur la place de fête. Carte permanente (concerts et représentations sous la cantine compris): 8 francs (assis) ou 5 francs (debout). Les entrées aux soirées sous la cantines coûtent 50 centimes. La croix de fête est vendue 50 centimes et les cartes de banquet 2 francs.

Le mauvais temps inquiète les responsables des finances, qui annoncent dans la presse du 15 juillet que le capital de garantie de 30'000 francs est perdu et qu'un déficit supplémentaire de 20'000 francs est à prévoir. On se demande s'il reste possible d'organiser une telle fête dans une ville de moins de 100'000 habitants et si la SFG ne devrait pas envisager de restreindre la participation. (*Feuille d'Avis, 15 juillet)*.

Journée de solidarité

Vu la crainte de cet important déficit, des manifestations supplémentaires sont prévues la semaine suivante pour renflouer la caisse. Des soirées sont proposées sous la cantine les jeudi, vendredi et dimanche soir 15-16-18 juillet, avec les productions sur scène des sociétés lausannoises.

Un spectacle est organisé le dimanche après-midi par ces sociétés, en collaboration avec la SCVG. Sur la place de fête, 33 sections sont présentes : 28 vaudoises, 4 genevoises, 1 fribourgeoise. On compte 1'200 gymnastes et 2'000 écoliers, ainsi que 5 fanfares. Leurs frais sont remboursés par le CO.

Au programme : exercices d'ensemble des écoliers lausannois, supprimés à cause du mauvais temps lors de la fête, filles et garçons séparés, productions libres de sociétés, passes de lutte libre et de lutte suisse, le tournoi de morgensterns et, bien sûr, les exercices généraux repris par tous les gymnastes présents . Plus quelques beaux discours célébrant la solidarité des gymnastes. Il fait si beau que 30 enfants sont victimes d'insolations. Une soirée de gala à la cantine constitue le point final de la fête.

Ces manifestations apportent un bénéfice de 10'000 francs dans la caisse du CO.

Les exercices généraux repris lors de la journée du 18 juillet (photo de la Patrie suisse)

Au premier plan, les robes blanches des écolières ici dans le public.

Les exercices des écoliers (filles avec cerceaux, garçons avec cannes) sont dirigés par Ernest Hartmann, qui est maître de gymnastique aux écoles Lausanne
(photos de l'Album officiel illustré)

Chaque enfant reçoit une carte souvenir (ci-après, p. 44)

Du déficit au bénéfice !

cf. *Fête fédérale Lausanne 1909 : l'art de transformer un déficit en bénéfice*, sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

D'autre part, les listes de dons, restent ouvertes et récoltent encore plusieurs milliers de francs pour atteindre en octobre un total de plus de 36'000 francs.

Les cartes postales avec numéros de tombola sont vendues (20 centimes) jusqu'au 16 août : 60'000 exemplaires sont finalement écoulés, ce qui laisse quelques milliers de francs de bonus.

La revente des 4'500 bouteilles de vin (par caisses de 60 pièces) restées en cave, des 95 tonnes de paille et plus de 12'000 m de toile de jute des cantonnements, ainsi que de divers objets (dont 180 falots-tempête) est également un succès.

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Commission des logements

La Commission met en vente :

1° **La paille des cantonnements** (environ 80000 kg.)

2° **La toile de jute** (soit toile d'emballage) employée pour recouvrir la paille dans les cantonnements, savoir environ :

8000 mètres en 190 cm. de large.
3300 » 130 »
1300 » 101 »

Adresser les offres au soussigné, qui donnera tous les renseignements nécessaires. 52172

Le Président de la Commission,
Ch. BURNENS-LÉDERREY, Bugnon 16.

Le 31 janvier 1910, le CO publie ses comptes, «un résultat aussi inattendu qu'inespéré» : les parts du fonds de garantie ont été remboursées le bénéfice se monte à près de 32'000 francs. Il est partagé entre les sociétés lausannoises (7'354.- francs chacune pour la Bourgeoise, Amis-Gyms et la Gym-Hommes, et un don de 500.- au Grütli) après déduction de 5'200 francs, remis à des œuvres de bienfaisance. La SFG retire 2'450.-. 1'500 francs sont offerts à la SCVG, pour sa collaboration à la manifestation du 18 juillet : cette somme permet la constitution d'un fonds subventionnel cantonal, destiné à l'aide aux «jeunes ou petites sections» pour l'achat d'engins.

VENTE
de
falots-tempête

Samedi 31 juillet 1909, dès 9 heures du matin, sous la Grenette, à Lausanne, il sera exposé en vente environ 180 falots-tempête, provenant de la fête fédérale de gymnastique. Ces falots, à l'état de neuf, ayant coûté 3 fr. 80 à 4 fr. pièce, seront mis en vente à 2 fr.

Ce résultat évite la banqueroute des sociétés lausannoises et rassure les futurs organisateurs de fêtes fédérales : malgré le gigantisme, elles restent viables financièrement.

On peut soupçonner le CO d'avoir un peu noirci le tableau pendant la fête pour stimuler la générosité publique. Mais il est évident que le soutien des gymnastes vaudois et de la population lausannoise a sauvé les finances de la fête !

Présence féminine

cf. *Fête fédérale Lausanne 1909 : Les gymnastes de Gênes à la Fête fédérale de 1909 à Lausanne. Une présence féminine marginale mais remarquée* sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

La gymnastique féminine n'est pas encore à l'ordre du jour des Fêtes fédérales. Mais un groupe de gymnastes italiennes, de Gènes, fait forte impression lors d'une des soirées sous la cantine et de la cérémonie de clôture. Leur production avec «appui Baumann» remporte un prix : c'est peut-être la première victoire féminine lors d'une Fête fédérale. Ce succès entraînera une tentative, provisoirement sans suite, de groupe féminin au sein de Lausanne-Bourgeoise sous la direction de E. Hartmann.

Les dames de Gênes (photo de l'Album officiel illustré)

Sur la scène de la cantine, des Lausannoises sont associées à un ballet des vendangeuses et vendangeurs présenté par Lausanne-Bourgeoise. Enfin, des écolières lausannoises participent aux exercices d'ensemble des écoles, sous la direction du même E. Hartmann ; supprimée à cause du mauvais temps pendant la fête, cette production a cependant lieu lors de la journée de solidarité du 18 juillet.

Pour le reste, la participation féminine se limite aux rôles des demoiselles d'honneur, des serveuses des cantines et de quelques rares infirmières.

La garde d'honneur de la bannière fédérale : hallebardiers avec un Mutz (la bannière arrivait de Berne) et les demoiselles d'honneur (photo de l'Album officiel illustré)

Divers

Responsable des finances au sein du CO, Adrien Demiéville, ancien député libéral, décède subitement le 8 juillet, à la veille de la fête. Il n'était pas gymnaste, mais faisait partie d'innombrables comités. Ses obsèques ont lieu le dimanche 11 en fin de matinée, avec des allocutions du conseiller d'Etat Décoppet, président du CO, et du conseiller fédéral Ruchat, présent à Lausanne pour les officialités de la FFG. Après le culte, il est conduit en cortège au cimetière de Montoie, avec l'Harmonie municipale et une garde d'honneur de gymnastes de Lausanne-Bourgeoise, qui portent les couronnes, sous les décorations de la ville pavoisée qui aura ainsi vu deux cortèges le même jour.

L'Eglise nationale vaudoise, craignant que la coïncidence nuise à la solennité souhaitée, décide de célébrer le 400e anniversaire de la naissance de Calvin le 4 juillet, et non le 11 juillet comme les autres Eglises cantonales romandes.

L'Union des sociétés lausannoises renonce à organiser une manifestation patriotique le 1er août, pour tenir compte de l'importante charge de travail occasionnée par la Fête fédérale et de la large mise à contribution des bourses des habitants.

Le Conseil municipal de Paris a alloué une subvention de 2'000 francs (français) à L'Association des sociétés de gymnastique de la Seine, à l'occasion de la FFG de Lausanne.

La section de Vevey Jeunes-Patriotes reçoit un diplôme de membre honoraire de la Société suisse de gymnastique de Chicago, qu'elle a reçue et hébergée pendant la Fête.

La section de Vevey-Ancienne organise une fête pour recueillir des fonds.

PLATEAU DE PRAZ

DIMANCHE 13 JUIN

GRANDE FÊTE

organisée par la 1672

Société fédérale de Gymnastique VEVEY-ANCIENNE

Concert

par la PHILHARMONIE ITALIENNE, et

Productions des exercices en vue de la Fête fédérale de Lausanne

Nombreux jeux de société et de famille

GRAND BAL (Plancher neuf)

Les journaux mentionnent une rumeur qui court en ville pendant la fête : un gymnaste aurait été victime d'un accident mortel aux engins. En fait, il n'en est rien et le président de la Commission sanitaire communique à la presse, après la fête, la statistique qui dénombre 266 cas annoncés, dont 166 distorsions articulaires, 56 blessures peu graves, 25 ténosynovites traumatiques, 9 furoncles, 3 méniscites, 4 angines, 1 luxation du coude, 1 fracture du coude et 1 fracture du radius. Il mentionne également une trentaine de cas d'insolation parmi les enfants des écoles, lors de la manifestation de solidarité, au cours de laquelle «une dame juchée sur un tréteau pour mieux voir les exercices a fait une chute occasionnant une fracture de la cuisse.»

Polémique à propos des photographies

L'éditeur de l'Album officiel illustré obtient le monopole des prises de vue sur l'emplacement de fête. Un photographe (amateur ?) lausannois proteste dans la Feuille d'Avis (24.6). Le CO précise (10.7) sa décision : «… dans l'enceinte de la fête est interdit l'usage de tous appareils photographiques à pied, qui est concessionné à un industriel lausannois. Par contre sont autorisés les appareils à main jusqu'au format 9x12.»

FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Album Officiel Illustré

Nous portons à la connaissance du public de Lausanne et environs que nous publierons, sitôt après la Fête fédérale de Gymnastique de juillet prochain, un **superbe album commémoratif**, contenant, outre le texte, une trentaine des meilleurs clichés que nous aurons pris durant la fête. 51056

Imprimé sur papier glacé surfin, avec couverture artistique, cet album sera vendu au prix modique de **2 francs** et constituera, pour chaque acquéreur, le souvenir le plus vivant de cette grandiose manifestation.

Nous croyons devoir attirer spécialement l'attention du public sur le caractère **officiel** de cet ouvrage, puisque nous avons obtenu **seuls** le droit de prendre des photographies sur l'emplacement de fête. Toute autre publication ne saurait donc offrir le même intérêt.

LES ÉDITEURS :
A. DUVERNAY, photographe ;
G. VANEY-BURNIER, imprimeur ;
LAUSANNE

Bulletin de souscription

(à détacher et adresser sous enveloppe à 2 c., à M. A. Duvernay, photographe, rue Madeleine 14, Lausanne)

Le soussigné souscrit pour _____ exemplaires de l'Album officiel de la fête fédérale de gymnastique, au prix de 2 francs l'exemplaire (port en sus) payable par remboursement postal à réception de l'envoi.

(Nom et prénom) très lisibles _____

Adresse _____

«La *Patrie Suisse* s'excuse auprès de ses lecteurs de ne pouvoir leur offrir de meilleurs clichés de la Fête de gymnastique. La faute en est au temps d'abord, qui fut, ainsi que le dit notre collaborateur, déplorable ; puis à l'incompréhensible et ridicule interdiction, sans précédent dans une fête fédérale, prononcée par la Commission de la presse, de laisser prendre, dans l'enceinte de la fête, des photographies autrement qu'avec un objectif restreint. Les personnes, bien intentionnées peut-être, mais étrangères au journalisme, qui dirigeaient cette commission, ignoraient sans doute que le reportage par l'objectif photographique a les mêmes droits et doit jouir des mêmes facilités de travail que le reportage par la plume. Nous regrettons de devoir le leur apprendre.» (La Patrie Suisse, n° 413, août 1909).

On verra donc paraître, rapidement après la fête, deux albums de photographies :

(coll. pers. JFM)

- Un «Album officiel illustré», présenté sous une couverture cartonnée recouverte de toile rouge, que l'on trouve encore fréquemment dans les brocantes et les sites de vente. Publié par l'imprimeur Veney-Burnier qui en a obtenu les droits, il propose, sur 34 pages, 68 photos de très bonne qualité du photographe A. Duvernay, complétées par 24 pages de texte en français et en allemand. Les illustrations sont très représentatives de toutes les facettes de la fête : officialités, installations, cortège, concours. Il est vendu au prix de 2 francs.

- Un petit cahier agrafé «Fête fédérale de gymnastique à Lausanne», édité par la Patrie suisse, qui reprend notamment des photos parues dans le bimensuel illustré. Il contient 16 photos, dont une seule représente une activité gymnique ; les autres montrent quelques officialités, la décoration de la ville ; 8 d'entre elles montrent le cortège avec les parapluies des spectateurs. Il est vendu au prix de 50 centimes.

(coll. pers. JFM)

Produits dérivés

Si on ne parlait pas encore de produits dérivés, encore moins de merchandising, toute une gamme de produits est proposée aux gymnastes et à la population, en plus des albums de photographies.

Le Journal de la fête est tiré à 10'000 ex *Existe-t-il aux archives communales ?*

Médaille officielle, bronze (Archives de Vevey-Ancienne)

Verres et bouteilles (Jaccottet, Lutry) Coll. privée

Les propositions du Guide officiel de la fête

— 66 —

Souvenirs de la Fête fédérale de gymnastique

Des vendeurs spéciaux offrent :

Médaille officielle bronze, avec étui	Fr.	1.20
» » » grand module, avec étui	»	4.—
» » argent, avec étui.	»	5.—
Gobelet métal blanc	»	5.—
Lien de serviette métal blanc	»	4.—
Boutons de manchettes métal blanc	»	3.—
Broche dorée métal blanc et bronze.	»	2.—
Broche argent	»	6.—

Fabricants : MM. Holy, frères, St-Imier.
Concessionnaire : M. G. Cherpillod, 9, avenue du Théâtre, Lausanne.

Pochette de 5 cartes postales officielles	»	—.50
Deux cartes postales tombola, la pièce	»	—.20
Journal de Fête « La Semaine ».	»	—.30
Guide officiel	»	—.50

Concessionnaire : M. Sack, libraire, Lausanne.

Verre à vin, gravé	»	—.50
Verre à bière, gravé	»	—.70

Concessionnaire : M. H. E. Jaccottet à Lutry.

Eigen ermächtige Verkäufer bieten feil :

Täschen mit 5 offiziellen Postkarten	Fr.	—.50
2 Postkarten-Tombola per Stück	»	—.20
Festzeitung « La Semaine »	»	—.30

Konzessionnär : Buchhandlung Sack, Lausanne.

Bureau permanent de la Commission des finances: Collège de Beaulieu. (Plan ville N° 35).

H. E. JACCOTTET à LUTRY lance 2 VERRES OFFICIELS
un petit verre à vin et un verre à bière ; tous deux fort bien gravés, constitueront pour les participants à la fête, un gentil et utile souvenir, à portée de toutes les bourses.

Le prix de moniteur et son étui en carton (photo tirée d'un site de vente d'occasion en France !)

FEUILLE D'AVIS DE VEVEY

ROMANEL - EAUX MINÉRALES ALCALINES

Naturelle et gazeuse

Seule eau admise pour ses qualités supérieures à la Fête Fédérale de Gymnastique en 1909, à Lausanne.

Digestif des plus actifs et diurétique des plus puissants. Recommandée par les sommités médicales.

Souveraine dans toutes les affections des voies digestives et urinaires. Efficacité certaine reconnue dès 1776, et attestée, confirmée par des analyses officielles, impartiales et non suspectes de complaisances. (H 12144 L) 1455

Consommateurs, **exigez les analyses officielles des eaux minérales qui vous sont offertes et pour plus de sûreté, buvez les EAUX DE ROMANEL.**

Dépositaire : **M. L. Jaquerod, dépositaire de la Brasserie du Cardinal, Vevey.**

On ne parlait pas encore de sponsoring mais il y avait des contrats de partenariat

La maison Baudraz de Bussigny avait pour tradition de marquer une partie des tuiles qu'elle produisait d'une évocation d'un événement marquant de l'année

Tuile trouvée sur sa propriété par M. Jean-François Potterat, ancien syndic de Cully, qui l'a remise au CO de Lausanne 2025.

L'âge d'or de la carte postale

Cf. *Fête fédérale de gymnastique, Lausanne 1909 : l'âge d'or de la carte postale*, sur https://jfmhistoire.ch/gymnastique/

Le CO propose 2 cartes postales (60'000 exemplaires) qui servent de numéros de tombola, ainsi qu'une 5 cartes éditées par Th. Sack-Reymond à Lausanne.

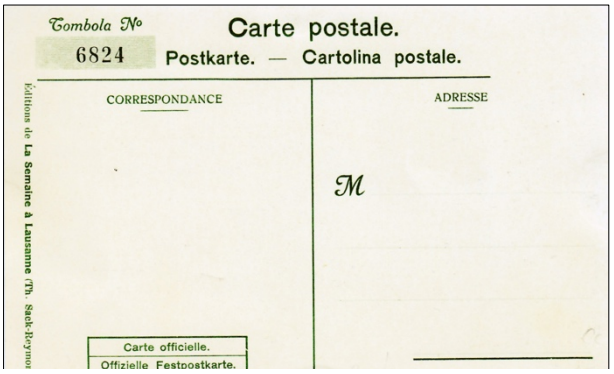
Tombola N° 6824

Carte postale.

Postkarte. — Cartolina postale.

CORRESPONDANCE

ADRESSE

M

Carte officielle. Offizielle Festpostkarte.

Editions de La Semaine à Lausanne (Th. Sack-Reymond)

Carte postale – tombola (coll. pers. JFM)

(coll. pers. JFM)

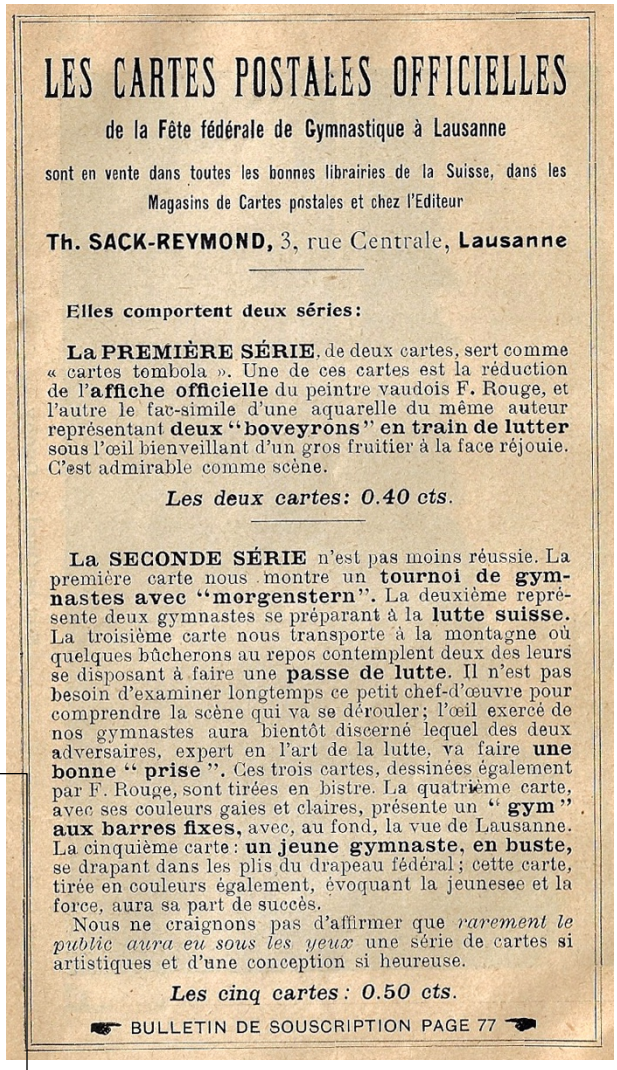
LES CARTES POSTALES OFFICIELLES

de la Fête fédérale de Gymnastique à Lausanne

sont en vente dans toutes les bonnes librairies de la Suisse, dans les Magasins de Cartes postales et chez l'Editeur

Th. SACK-REYMOND, 3, rue Centrale, **Lausanne**

Elles comportent deux séries:

La PREMIÈRE SÉRIE, de deux cartes, sert comme « cartes tombola ». Une de ces cartes est la réduction de l'**affiche officielle** du peintre vaudois F. Rouge, et l'autre le fac-simile d'une aquarelle du même auteur représentant **deux "boveyrons" en train de lutter** sous l'œil bienveillant d'un gros fruitier à la face réjouie. C'est admirable comme scène.

Les deux cartes: 0.40 cts.

La SECONDE SÉRIE n'est pas moins réussie. La première carte nous montre un **tournoi de gymnastes avec "morgenstern"**. La deuxième représente deux gymnastes se préparant à la **lutte suisse.** La troisième carte nous transporte à la montagne où quelques bûcherons au repos contemplent deux des leurs se disposant à faire une **passe de lutte.** Il n'est pas besoin d'examiner longtemps ce petit chef-d'œuvre pour comprendre la scène qui va se dérouler; l'œil exercé de nos gymnastes aura bientôt discerné lequel des deux adversaires, expert en l'art de la lutte, va faire **une bonne " prise ".** Ces trois cartes, dessinées également par F. Rouge, sont tirées en bistre. La quatrième carte, avec ses couleurs gaies et claires, présente un **" gym " aux barres fixes,** avec, au fond, la vue de Lausanne. La cinquième carte: **un jeune gymnaste, en buste,** se drapant dans les plis du drapeau fédéral; cette carte, tirée en couleurs également, évoquant la jeunesee et la force, aura sa part de succès.

Nous ne craignons pas d'affirmer que *rarement le public aura eu sous les yeux* une série de cartes si artistiques et d'une conception si heureuse.

Les cinq cartes: 0.50 cts.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION PAGE 77

Présentation des cartes officielles dans le Guide officiel de la fête

Page suivante, les 7 cartes officielles

(coll. pers. JFM et Archives de Vevey-Ancienne)

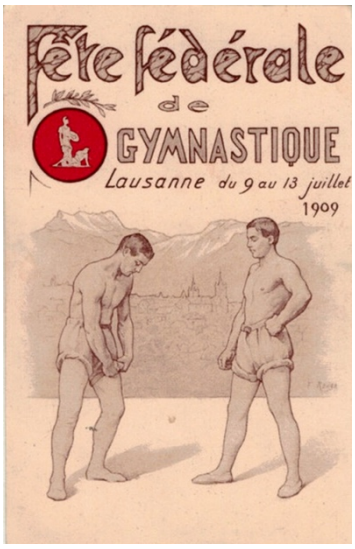

Les 5 cartes de Frédéric Rouge

⇐⇑ les 2 cartes proposées pour la tombola

Le CO de la fête ne mise manifestement pas sur le modernisme ! Mais sur le patriotisme et le folklore. Les sujets s'accordent par ailleurs à la volonté de la SFG de proposer une gymnastique nationale et de la promouvoir dans les régions rurales et conservatrices.

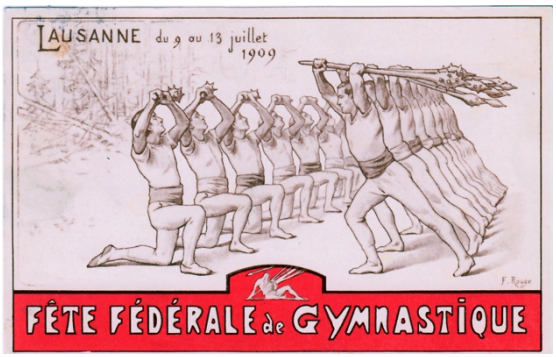

⇐ Les 2 autres cartes officielles

On remarquera que le «Gym aux barres fixes» présenté dans l'annonce du Guide officiel est en fait sur des barres parallèles !

La photo n'a pas été prise sur l'emplacement de Beaulieu !

D'autres éditeurs proposent des cartes postales variées : certaines sont plus ou moins humoristiques, d'autres représentent des sociétés de gymnastique en action, mais qui ont été photographiées lors d'une manifestation antérieure, contrairement à ce que la légende laisse supposer.

Trois cartes colorisées, non officielles, représentent le cortège sur le Grand-Pont, sous un ciel bleu (!), avec des gymnastes stéréotypés et manifestement dessinés. Il fallait les imprimer à l'avance pour les vendre aux gymnastes et au public. Certaines ont d'ailleurs été postées pendant la fête.

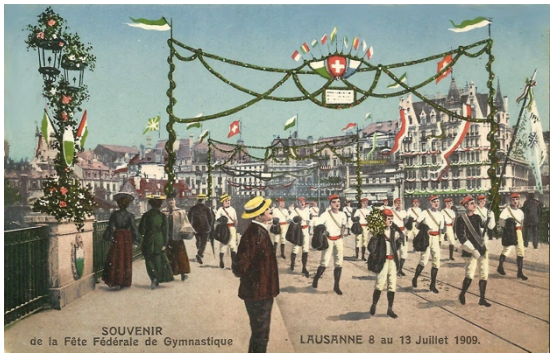

Le cortège ne circule pas dans le même sens et on ne voit pas de parapluies !

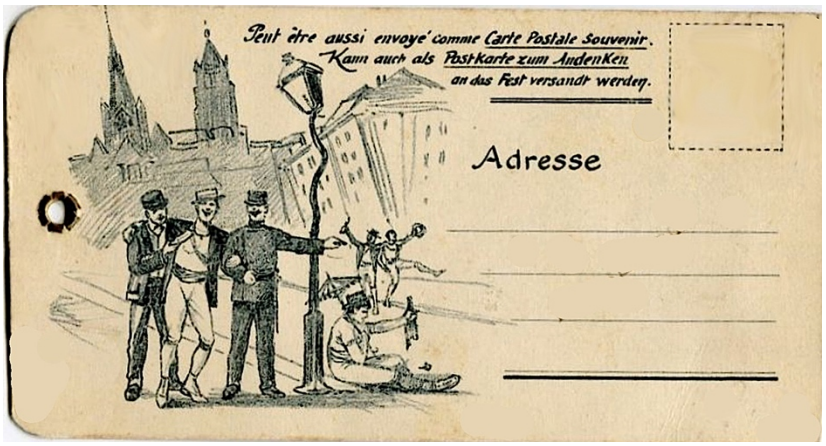

Carte postale d'un côté et précaution utile (?) de l'autre (trouvé sur un site de vente en ligne)

Annonces diverses

AVIS OFFICIELS

Fête fédérale de gymnastique

Service des voitures

Le public est informé que pendant la Fête fédérale de gymnastique, soit du 9 au 13 juillet inclusivement, l'accès de la place Beaulieu sera interdit aux voitures et véhicules quelconques par les rues et avenues suivantes :

1. Avenue du Mont-Blanc.
2. Avenue Général Jomini.
3. Avenue Davel.
4. Pré-du-Marché et Chemin Vinet.
5. Avenue Beaulieu.
6. Avenue du 24 Janvier.
7. Avenue Bergières.

Les voitures devront suivre l'itinéraire suivant :

Aller : Maupas, Avenue Collonges, Avenue Gindroz (dépôt des voyageurs au haut de cette avenue).

Retour : Avenue Bergières, Avenue des Cerisiers, Avenue Collonges, Maupas.

Aucun stationnement ne sera autorisé. 54932

Lausanne, le 3 juillet 1909.

Direction de Police.

Fête fédérale de Gymnastique

CORDEAUX et FICELLES spéciales à bon marché pour guirlandes. 50389

Fabrique de Cordes -- Vve H. Hügli -- 6, rue de l'Halle, 6

GARÇONS DE CAFÉ

Pour la

Fête Fédérale de Gymnastique

Vous trouverez un très grand choix

DE

Vestes rondins, Gilets, Pantalons

(Articles de Paris)

Chemises et Cravates

A DES PRIX TRÈS AVANTAGEUX

20 % de Rabais

sur les prix marqués en chiffres connus

AUX MAGASINS

REGAMEY & BORNAND

7, Avenue Louis Ruchonnet, 7

LAUSANNE

Les anarchistes critiquent la Fête fédérale

IXme Année. — N° 260. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 31 Juillet 1909.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.—; Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.—; Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LRA19090731-01.2.1

Fête fédérale de gymnastique

Quelque chose comme 12,000 jeunes gens, de diverses localités suisses ainsi que de l'étranger, sont venus perdre leur temps et leur santé à Lausanne, sous prétexte d'y développer l'art de la gymnastique.

Que peut bien glaner la santé dans des manifestations où la plus grande partie de la journée et de la nuit se passe en beuveries et en divertissements d'arrière-alcôve ? Puis, en quoi le corps peut-il se fortifier, s'assouplir, s'embellir dans des exercices rigides, compassés, automatiques, militarisés au possible ? Tout ça est grotesque et odieux. C'est mensonger.

Ce qui est, au surplus, tout à fait révoltant, c'est le rôle que joue dans les fêtes nationales la nuée de parasites gouvernementaux, gros et dodus, qui profitent de l'affluence des gens pour placer des discours, se remémorer au public, se refaire une popularité et surtout pour banqueter.

La fête fédérale de gymnastique en a nourri gratuitement seulement quelques centaines. Rien que dans la journée du dimanche 11 juillet quatre banquets différents étaient servis aux diverses autorités accourues pour patronner l'entreprise patriotique. Toutes ces agapes sont naturellement payées par nous, les bonnes poires de contribuables, et les invités, vous pouvez bien le croire, n'appartiennent guère à la classe des gymnastes, la plupart gens du peuple, de petite extraction, dont les maîtres se fichent pas mal — avec assez de raison, du reste. Ainsi, au banquet de l'hôtel Alexandra, offert par la commune de Lausanne, vous pouviez trouver les municipaux de la ville, syndic en tête, des députés, des juges cantonaux, etc. Un second banquet à l'hôtel Terminus était réservé au Conseil fédéral et aux délégations des autorités fédérales. A l'hôtel Beau-Site vous trouviez les journalistes bourgeois avec d'autres magistrats mangeant et buvant encore aux frais de la princesse. A l'hôtel Cécil enfin, dans la soirée, vous pouviez de nouveau apercevoir, se réjouissant à nos dépens directs, les modestes démocrates, à la dent longue, du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral, du gouvernement vaudois, du tribunal cantonal, de la ville de Lausanne, des divers comités de fête, des délégations étrangères.

Inutile de dire que toutes les autres journées que dura la fête, il en fut exactement de même. On trouvera ainsi moyen d'augmenter bientôt les impôts, car sûrement avec une pareille bande de pique-assiettes il y aura des déficits dans les budgets de la commune. Faut avouer que nos dirigeants, qui ont toute honte bue, auraient bien tort de se gêner, puisque les fameux citoyens de la libre Helvétie, obligés d'émigrer en masse chaque année parce qu'ils crèvent de faim dans leur patrie, trouvent que c'est très bien. Jusqu'aux social-démocrates qui cherchent à attraper quelques miettes tombant de la table gouvernementale !

Si au moins tout cela servait réellement la cause de la santé du peuple. Mais il n'y a qu'à voir nos gymnastes suisses pour s'apercevoir que ce n'est point leur contrefaçon du militarisme qui fait avancer l'hygiène et qui améliore la race. Ce qui seul pourra refaire une humanité régénérée, forte, souple, belle, c'est une vie économique convenable, c'est le droit à l'aisance pour tous. Donnez à chacun de quoi manger sainement, de quoi bien se loger, avec de l'espace, de l'air, de la lumière en abondance, de quoi se procurer des vêtements en suffisance et confortables, donnez un travail dans de bonnes conditions de salubrité, une vie harmonique, en un mot, et en une génération nous en aurons fini presque totalement avec le rachitisme, la tuberculose, l'anémie, les déformations du surmenage, les maladies professionnelles, la misère physiologique et toutes ses tares physiques et morales. Mettez à bas le patriotisme capitaliste et étatiste, libérez le travail comme nous le voulons, que l'ouvrier prenne la machine, le paysan la terre, et les hommes deviendront forts, robustes, meilleurs, plus beaux et plus libres que nous.

Mais pour faire des muscles à des bancals, à des cagneux, à des rabougris, comme le sont quantité d'enfants du peuple, leur faire faire de la gymnastique une fois que la pauvreté a fait ses ravages, et les convoquer en fête fédérale, est une insanité, une hypocrisie, une tromperie infâme contre lesquelles on ne saurait trop s'élever. Et il faut être canaille comme les bourgeois pour faire croire qu'on développe ainsi la santé et l'hygiène.

C'est la fin du parasitisme qui, pour le corps humain comme pour le corps social, est une affaire de santé.

C'est le droit à l'aisance qui est hygiénique au possible, et ce droit là ne s'acquerra que par la révolution.

J. W.

peut-être le médecin lausannois Jean Wintsch (cf. www.maitron.fr/spip.php?article154015)

Carte-souvenir remise aux élèves lausannois qui ont participé aux exercices d'ensemble supprimés à cause du mauvais temps lors de la cérémonie officielle du 11 juillet, mais présentés le dimanche 18 juillet dans le cadre de la manifestation de solidarité.
(cf. p. 36)
(coll. pers. JFM)

Sources (références complètes en p. 3-4)

- TRIET, SCHILDKNECHT, p. 194-197
- *Histoire de la Société cantonale vaudoise de gymnastique*, 1908
- *Souvenir du 75e anniversaire de la SFG*, 1907, p. 190ss, + annexe 2 b : Règlement des FFG
- *Société Fédérale de Gymnastique 1932,* passim + p.130-133
- *SFG Lausanne-Bourgeoise 1945,* p. 24
- *Amis-Gymnastes Lausanne 1934* , p. 28-30
- *SFG Vevey-Ancienne 1930*, p. 100
- *Dictionnaire historique de la Suisse*, art. *Camille Décoppet, Chemins de fer*

Sources spécifiques pour 1909 :

- *Guide officiel, Fête fédérale de gymnastique à Lausanne du 9-13 juillet* 1909 (livret de fête)
- *Fête fédérale de Gymnastique, Lausanne du 9 au 13 juillet 1909, Album officiel illustré*, Lausanne, impr. Vaney-Burnier, 1909
- *Fête fédérale de Gymnastique, Lausanne du 9 au 13 juillet 1909*, brochure illustrée éditée par la Patrie suisse, Genève, 1909
- *Rapport du Jury et du comité central, Fête fédérale 1909*, Lausanne, impr. Vaney-Burnier [s.d.]
- [s.n.] *Constructions pour la Fête fédérale de gymnastique, à Lausanne, en juillet 1909*, in Bulletin technique de la Suisse romande, n°35/1909, p. 187-189. Disponible sur www.e-periodica.ch
https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=bts-002%3A1909%3A35%3A%3A522#965
- Journaux vaudois : Nouvelliste vaudois, Gazette de Lausanne, La Revue, Feuille d'Avis de Lausanne, Tribune de Lausanne et Estafette, Feuille d'Avis de Vevey; avril 1909 à avril 1910 *(via scriptorium.ch)*
- *La Patrie suisse,* journal illustré bimensuel, Genève, n° 413-414, août 1909

7-8 et 13-16 juillet 1951

Avec 11'000 gymnastes féminines

Document provisoire

v. 16.03.2025

Croix de fête (coll. pers. JFM)

Version provisoire ; doc. définitif en voie de rédaction
informations si nécessaire: *jfm@jfmhistoire.ch*

De nombreuses informations sont disponibles dans

Elliott Furblur, Figures politiques, Fêtes, Finances, Femmes : *la Fédérale de Lausanne en 1951 au prisme des 4F de la gymnastique* ; mémoire de Master en Sciences du sport et du mouvement, Université de Lausanne, 2024
disponible sur www.serval.unil.ch

Les deux livrets de fête (Archives de Vevey-Ancienne)

Comité d'organisation

En 1947, au moment de présenter la candidature lausannoise pour la Fête de 1951, c'est le conseiller d'Etat (radical) Rodolphe Rubattel (1896-1961) qui préside le CO provisoire.

Elu au Conseil fédéral en décembre 1947, il passe le témoin à un autre conseiller d'Etat radical, Paul Nerfin (1893-1965), gymnaste de la section d'Aubonne et membre fidèle du groupe des Vétérans vaudois. Ce dernier quitte le Conseil d'Etat à la fin de 1950 pour devenir directeur de la Banque cantonale vaudoise.

Les vice-présidents du CO sont Lucien Rubattel, conseiller d'Etat libéral et gymnaste, Pierre Graber, municipal socialiste (syndic de Lausanne battu en 1949), futur conseiller d'Etat et fédéral. La liste des commissions comprend de nombreux politiciens, mais aussi des fonctionnaires cantonaux ou communaux et des gymnastes.

La collaboration entre les sociétés de gymnastique est remarquable. L'Union gymnastique de Lausanne (UGL), fondée en 1946, y gagne en légitimité.

Paul Nerfin, président du CO, lors de la transmission de la bannière

(doc. FSG mis à disposition de GymVaud et du CO 2025)

Journées de gymnastique féminine des 7-8 juillet 1951

Informations et illustrations déjà disponibles :

J.-F. Martin : *Fête fédérale de gymnastique, Lausanne 1951 : participation féminine sans compétition*
disponible sur www.jfmhistoire.ch/gymnastique/

Document provisoire

Cortèges en ville

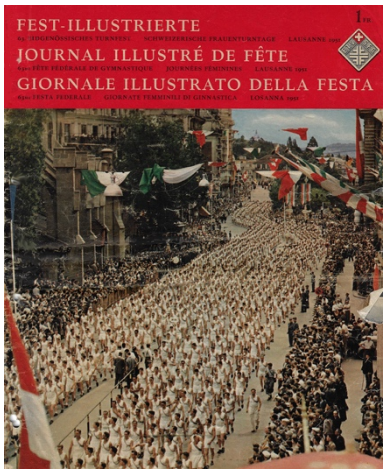

Informations et illustrations déjà disponibles :

J.-F. Martin : *Fête fédérale de 1951 – Lausanne : un cortège en papillon*
disponible sur www.jfmhistoire.ch/gymnastique/

Deux films consacrés à la FFG 1951

Disponibles sur internet ; ils sont présentés en détail sur le document *Histoire de la gymnastique : Films disponibles sur internet* en ligne www.jfmhistoire.ch/gymnastique/

- Lausanne 1951, 4'32 – TSR - Ciné actualités 1951
www.rts.ch/archives/tv/culture/cine-actualites/4815724-lausanne-1951.html ou
www.notrehistoire.ch/entries/ypz896alW0o

- *63e Fête fédérale de Gymnastique à Lausanne*, 13'42'', Cinéac Lausanne, couleurs (un peu passées), muet, 1951
www.memobase.ch/fr/object/avl-002-K00044

Anecdote.

En prévision de la foule attendue et de l'important trafic prévu des transports publics, la Municipalité de Lausanne (à majorité radicale-libérale) a décidé d'interdire complètement l'accès de la place de la Gare aux voitures et camions pendant certaines journées et soirées. Le Peuple, journal socialiste, se fait le porte-voix des commerçants et restaurateurs du quartier en critiquant la rigueur dans l'application de la mesure ! *(Le Peuple, 10.07.1951)*

Participation vaudoise

71 sociétés féminines : Bex Education physique, Bex Pro-Fémina, Aigle-Ancienne, Aubonne, Avenches, Begnins, Bière, Bullet, Bussigny, Chailly-Clarens, Château-d'oex, Chavornay, Chernex, Corsier, Cossonay, Crissier, Cully, Echallens, Ecoteaux, Ecublens, Epesses, Essertines, Fey, Gimel, Gland, Grandson, Granges-Marnand, Jouxtens, Lausanne AG, Lausanne-Bourgeoise, Lausanne Culture physique, Lausanne-Ville, La Sagne, La Sarraz, La Tour-de-Peilz, L'Auberson, Le Brassus, le Château, Le Mont, Le Sentier, Les Charbonnières, Leysin, Lonay, Lucens, Lutry, Montreux, Morges, Moudon, Oron-la-Ville, Nyon, Orbe, Payerne, Prilly, Pully dames, Pully Ondine, Renens, Rolle, St-Cierges, Ste-Croix, St-Légier, St-Prex, Vallorbe, Vaulion, Villeneuve, Vuiteboeuf, Vully-Bellerive, Yens, Yverdon Edelweiss (AG), Yverdon-Ancienne, Yvonand, Vevey-Ancienne.

Les plus gros effectifs : Lausanne AG (100), Lausanne-Bourgeoise (50), Bex EP (30), Vevey-Anc. (28). En tout, environ 1000 gymnastes féminines vaudoises.

98 sociétés masculines (92 classées au concours de sections) : L'Abbaye, Agiez, Aigle-Alliance, Aigle-Ancienne, l'Auberson, Aubonne, Avenches, Ballaigues, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Les Bioux, Blonay, Le Brassus, Bullet, Bussigny, Chailly-Clarens, Les Charbonnières, Chardonne, Château-d'Oex, Château-Ste-Croix, la Chaux, Chavornay, Chernex, Chexbres, Chillon, Clarens, Concise-Corcelles, Corcelles-le-Jorat, Corcelles-Payerne, Corsier-Corseaux, Cossonay, Crissier, Cully, Echallens, Ecoteaux-Maracon, Epesses, Essertines, Fey, Forel-Lavaux, Gimel, Gingins-Chéserex, Grandson, Granges-Marnand, Jouxtens-Mézery, Juriens, Lavey-Village, Leysin, Le Lieu, Lonay, Lucens, Lutry, Montagny/Yverdon, Mont-le-Grand, Montreux, Montricher, Morges, Moudon, Nyon, Ollon, Orbe-Ancienne, Orbe Jeunes-Patriotes, Ormont-Dessous, Oron, Payerne, Pomy, Prévonloup-Dompierre, Prilly, Pully, Rances, Renens, Roche, Rolle, St-Cierges, Ste-Croix, St-Légier, St-Prex, St-Triphon, La Sagne/Ste-Croix, La Sarraz, Le Sentier, Sullens, La Tour-de-Peilz, Valeyres-sous-Rances, Vallorbe, Vers-chez-les-Blanc, Vevey-Ancienne, Vevey Jeunes-Patriotes, Villars-sur-Ollon, Villeneuve, Vufflens-la-Ville, Vuiteboeuf-Orges-Vugelles, Vully-Bellerive, Yens, Yverdon Amis-Gymnastes, Yverdon-Ancienne, Yvonand.

Les sociétés lausannoises, organisatrices, ne participent pas au concours.

Les plus gros effectifs (concours de sections) : Le Sentier et Yverdon AG (40), La Tour-de-Peilz, Vevey-Ancienne, Yverdon-Ancienne (32).

Meilleurs résultats vaudois dans le concours masculin de sociétés

Conc. A. *Div. 3 (16 classées):* 16, Yverdon AG, 141,43. Div. 5 (58): 48, Morges, 142,66. *Div. 6 (159) :* 129, Cully, 142.19. *Div. 7 (186):* 130, Avenches, 142,37. *Div. 8 (189):* 68, Chillon, 143.07; 110. Yens, 142,46.

Conc. B. *Div. 6 (7 classées):* 4, Prilly, 143,39. *Div. 7 (24):* 22, St-Prex, 142,00. *Div. 8 (59 :* 45, Rances, 142,20.

Conc. C. *Div. 3 (2 classées):* 2, Le Sentier, 140,99. *Div. 4 (5):* 5. Vevey-Ancienne, 140,24. *Div. 5 (7):* 6, Ste-Croix, 142,60. *Div. 6 (45):* 9, Grandson, 144,05. *Div. 7 (70):* 43, Clarens, 142,38. *Div. 8 (138):* 30. Les Charbonnières, 143,71.

Conc. D. *Div. 4 (31 classées):* 25, La Tour-de-Peilz, 142,80 ; *Div. 5 (41):* 3. Orbe-Ancienne, 144,75 ; 19, Aigle-Ancienne, 143,60 ; 31, Renens, 143,03. *Div. 6 (62):* 39, Montreux, 143,09.

Le meilleur résultat vaudois par rang est celui d'Orbe-Ancienne, 3e sur 41 en div. 5 du concours D.

Les meilleurs totaux en points sont ceux de Orbe-Ancienne (144,75), Grandson (144,05), Les Charbonnières (143,71), Aigle-Ancienne (143,60), Prilly (143,39), Montreux (143,09), Chillon (143,07), Renens, 143,60.

Les meilleurs résultats absolus sont obtenus par Chiasso (147,70), Kantonspolizei Thurgau (146,75), Bellinzona (146,72), Guntzgen (146,42), Frauenfeld Concordia (146,15), Sevelen (146,01), Reitnau (145,99), Milan Pro Patria (145,95), Dussnang-Oberwangen (145,92),Weite (145,88), Widnau (145,85), Rehetobel (145,84), …

11 sections vaudoises n'obtiennent qu'une couronne de 2e classe car elles restent en-dessous de 140 points.

Dura Lex. La section de Vevey-Ancienne se voit lourdement sanctionnée de 2 points de déduction (la plus haute des très rares pénalités appliquées). Dans sa partie libre, elle choisit de combiner le cheval d'arçons et le saut en longueur et doit disputer les deux disciplines successivement avec les mêmes gymnastes. Le jury remarque que des vieux briscards du cheval sont remplacés par de jeunes athlètes pour le saut. Dans son historique, la société déclare avoir ainsi permis à tout le monde de concourir et prétend que d'autres sociétés ont eu la chance de ne pas se faire pincer. Petite consolation : le total final (140,24 pts) permet de justesse d'obtenir la couronne de laurier à frange or, mais au dernier rang de la division.

Concours individuels

Artistiques (377 classés, dont 134 couronnés). 1. Jack Günthard, Zürich-Neumünster ; 3. Jean Tschabold, Lausanne-Bourgeoise ; 8. Roger Fehlbaum, Morges ; 25. Jean Rossier, Lausanne-Bourgeoise. 10 Vaudois sont couronnés (dont 6 de Lausanne-Bourgeoise), 16 sans couronne.

Jeux nationaux (209 classés, dont 85 couronnés). 1. Walter Flach, Pfungen ; 7. Charles Baumberger, Lausanne AG ; 39. Emile Zbinden, Lausanne AG ; 42. Henri Rouilly, Lausanne AG ; 5 Vaudois sont couronnés, 9 sans couronne.

Athlétisme (448 classés, dont 152 couronnés). 1. Armin Scheurer, Biel-Bürger ; 52. Carali Mikesch, Le Sentier ; 143. Albert Schreyer, Lausanne AG ; 3 Vaudois sont couronnés, 25 sans couronne.

Les trois vainqueurs individuels de la FFG 1951, de g. à dr.
- Artistique (couronne de laurier) :Jack Günthard
- Jeux nationaux (couronne de chêne) : Walter Flach
- Athlétisme (couronne d'olivier) : Armin Scheurer

(doc. FSG mis à disposition de GymVaud et du CO 2025)

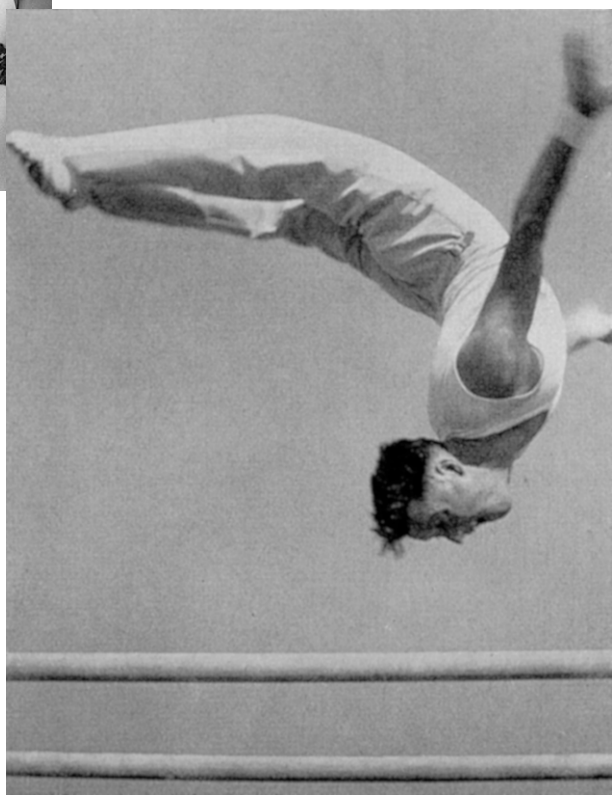

Meilleur individuel vaudois : le Lausannois Jean Tschabold, 3e du concours artistique.

Membre de l'équipe nationale championne du monde à Bâle en 1950, et médaillée d'argent aux JO d'Helsinki en 1952.Lors de ces Jeux, il obtiendra en outre deux diplômes olympiques (5e aux barres parallèles, 6e à la barre fixe).

(doc. GymVaud)

Emplacements de concours

La place de Beaulieu étant occupée par les bâtiments du Comptoir, où ont cependant lieu certains concours, la Fête «monte» donc encore par rapport à la Fête de 1909. Les épreuves se déroulent principalement au nord du centre névralgique logé aux casernes : stand, stade de la Pontaise (pas encore terminé), Vélodrome, Bois-Gentil, Marronniers, Racing-Club. L'aérodrome de la Blécherette accueille les cérémonies de clôture féminine et masculine avec les exercices généraux.

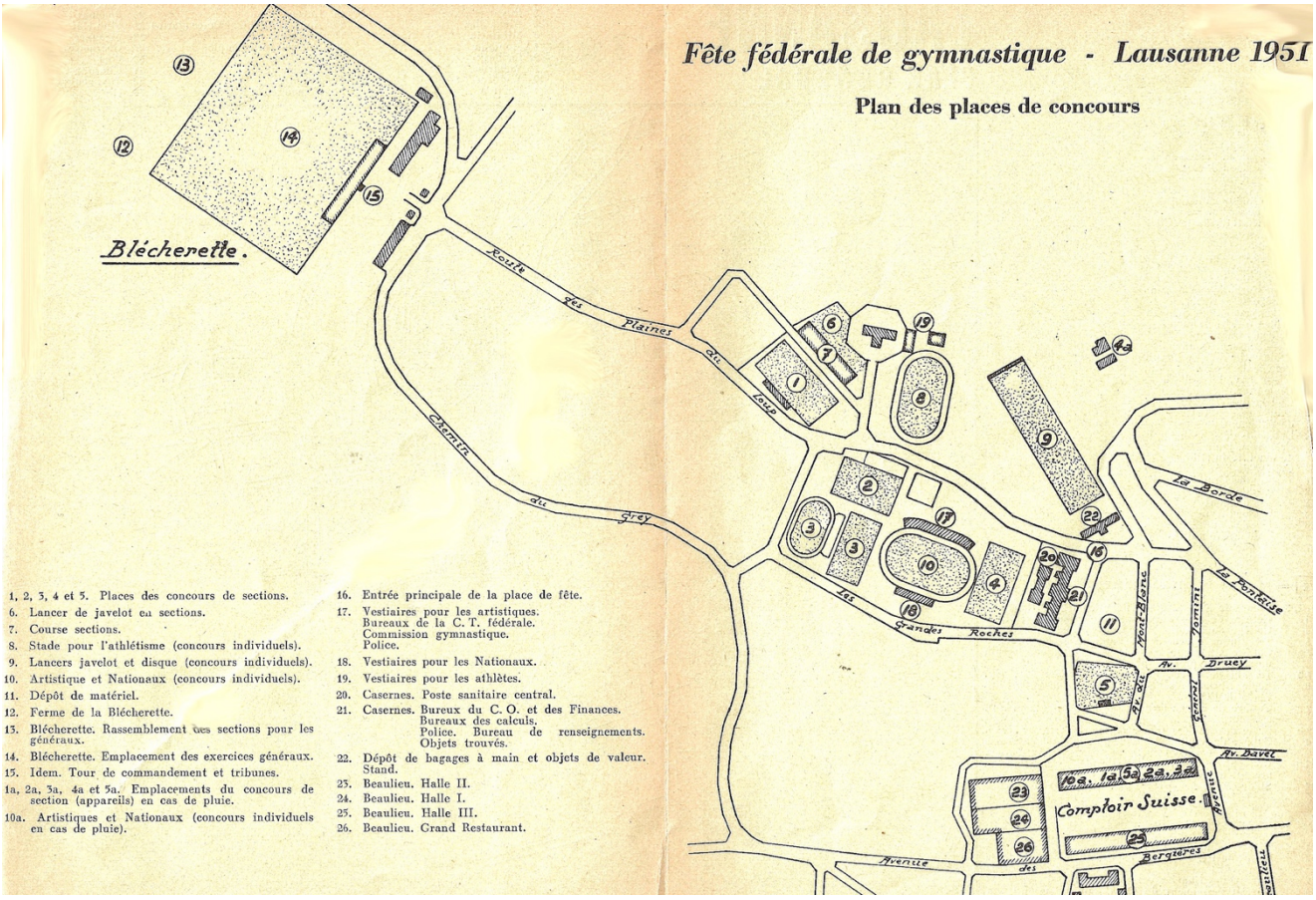

Répartition des emplacements de concours (tiré du livret de Fête masculin)

Vue aérienne des emplacements :
1. Prison de Bois-Mermet ; 2. Tente de course ; 3. Casernes ; 4. Stade de la Pontaise (non terminé) ; 5. Vélodrome.
(doc. FSG mis à disposition de GymVaud et du CO 2025)

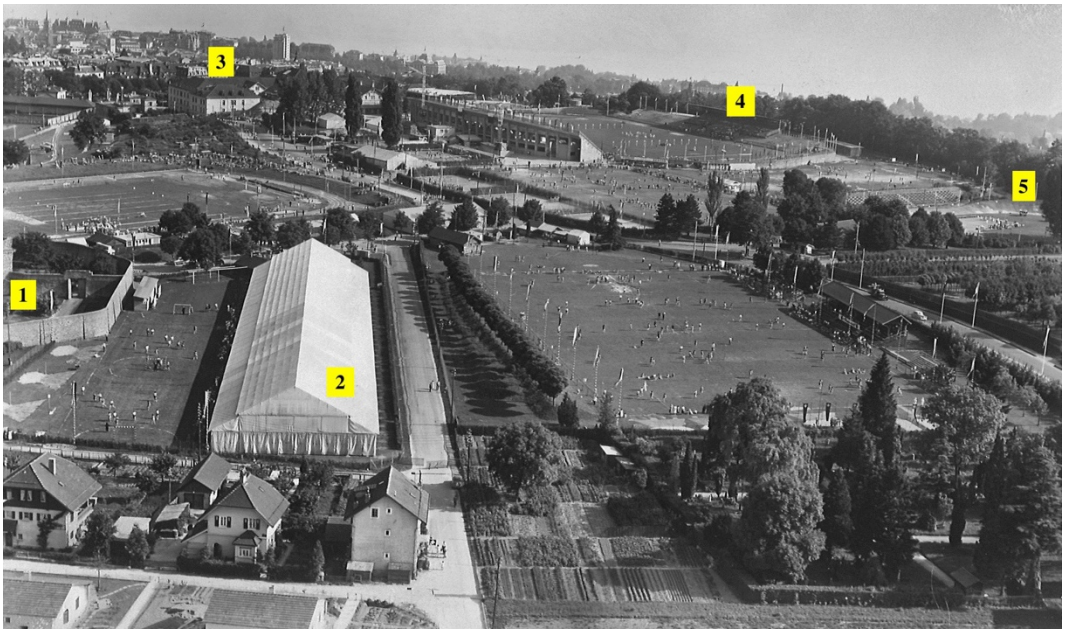

Quelques illustrations et documents en attendant la version finale de ce chapitre

Prix de moniteurs (cruche en étain) **et de monitrices** (présenté comme «coffret à cigarettes ou à bijoux») *(Coll. personnelle)*

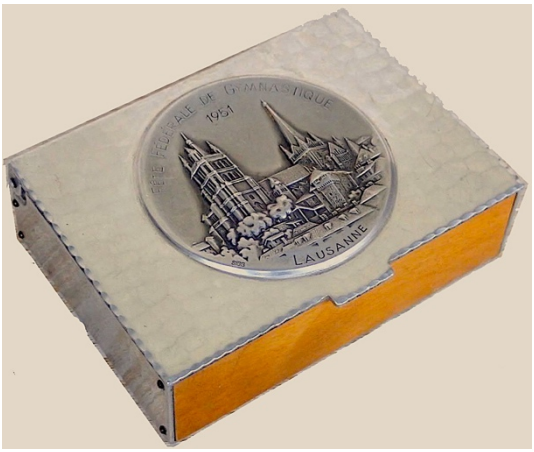

Document provisoire

GYMNASTIQUE **Mr. Smith, d'Unterstrasse**

En parlant de nègre, il faut qu'on vous dise qu'une des surprises de la dernière Fête fédérale de gymnastique fut précisément la présence d'un de nos frères de couleur dans la section de Zurich-Unterstrasse. Un nègre américain admirablement charpenté, qui étudie depuis deux ans la musique aux bords de la Limmat, et qui vient de Miami. Le *schwytzerdutsch* n'a plus de secrets pour lui. Vrai ou pas, il nous a dit s'appeler Smith. Un nom peu compromettant...

En 1951, on a jugé intéressant de mentionner cette «surprise».

Et de rédiger la notice en ces termes.

C'est déjà mieux que l'attraction du Zoulou de 1880 (cf. p. 20) !

(L'Illustré, 30 août 1951))

Impressionnante vue des exercices généraux masculins : environ 20'000 gymnastes à la Blécherette (doc. FSG mis à disposition de GymVaud et du CO 2025)

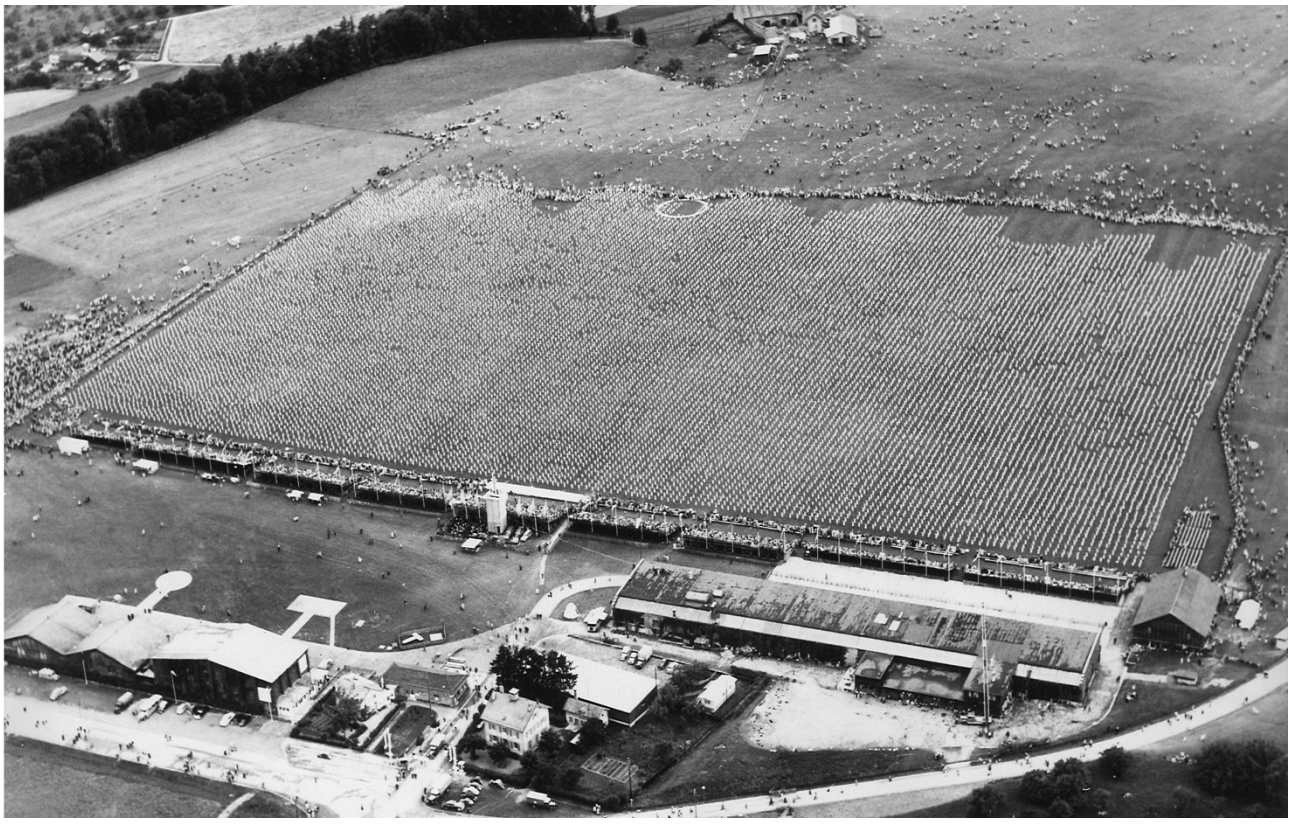

Sources et références (en préparation)

Si nécessaire, contact en attendant: *jfm@jfmhistoire.ch*

Du 12 au 22 juin 2025

Traditions et gymnastique du XXIe siècle

Document provisoire

v. 16.3.25

LAUSANNE 2025
Fête fédérale de gymnastique
Eidgenössisches Turnfest
Festa federale di ginnastica
12-22.06.2025

Version provisoire ; doc. définitif en voie de rédaction
informations si nécessaire: *jfm@jfmhistoire.ch*

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du Comité d'organisation www.lausanne2025.ch/

Chaque Fête de Lausanne, en 1855, 1880, 1909 et 1951 a battu le record fédéral de participation.

Il sera difficile, en **2025**, de battre un cinquième record (75'000 participants à Berne en 1996). Mais le CO va donner à cette 77e Fête fédérale une tonalité très différente, 74 ans après la dernière édition vaudoise.

- Les gymnastes féminines et masculins seront ensemble tant dans le calendrier et les emplacements que dans les concours très variés, dont beaucoup seront mixtes.

- Les jeunes gymnastes y auront leur place de même que les seniors. Un programme adapté est proposé aux sportifs en situation de handicap.

- De nombreux jeux seront disputés, de même que des disciplines nouvelles comme le Parkour ou le Waterings (invention vaudoise)

- Les activités sportives et festives seront réparties de la Tuilière à Ouchy, Vidy et Dorigny, en passant par Beaulieu et Montbenon. Les sites historiques de Montbenon et Beaulieu retrouveront des concours.

- On ne verra plus d'exercices d'ensemble.

- Il y aura un grand cortège en ville, de forme nettement moins militaire. Les drapeaux seront toujours présents.

- Les discours, plus rares, plus courts et moins grandiloquents n'oublieront pas l'amour du pays mais valoriseront certainement la cohésion entre les cultures et les générations.

- Ce qui aura le moins changé depuis 1855, c'est très certainement l'ambiance des cantines !

Trois Vaudois à la tête de l'organisation

Cédric Bovey,
président du CO

Gaël Lasserre,
directeur du CO

(photos JFM)

Julien Crisinel,
directeur des concours de la FSG

(photo FSG)

Une Fête fédérale du XXI[e] siècle : Aarau 2019 *(photos JFM)*

Un cortège plus décontracté qu'en 1951

Le comité cantonal vaudois

La délégation de Lausanne 2025

Waterings

Sociétés vaudoises en compétition

Chexbres – actifs au jet du boulet

Yvonand – hommes et dames (jeux)

Le Lieu – Vallée de Joux jeunesse à la combinaison d'engins

Grandson – actifs- actives à l'estafette-

Morges dames- gymnastique avec engin à main

Baulmes jeunesse à la barre fixe

Chavornay – actives en Team Aerobic

St-Cierges – actifs-actives au lancer

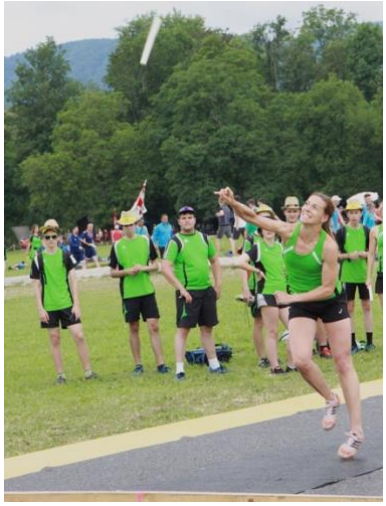

Sources et références (en préparation)

Si nécessaire, contact en attendant: *jfm@jfmhistoire.ch*